



Coutouvre

Bulletin Municipal n°25

Photos : « Coutouvre se souvient »

Ecole publique

Ecole privée


NETTOYAGE
particulier et industriel
(vitrerie, moquette, sols...)
KLEER
SERVICES
M. LAROCHETTE Gilles
Grande Rue - 42460 COUTOUVRE
Tél. 04 77 66 21 57


Ford
GARAGE
TIMMERMANS
• Véhicules neufs et occasions
• Mécanique - Réparations
Tél. 04 77 68 16 97
FOCUS
29, Bd Charles de Gaulle
42120 LE COTEAU
E-mail : garagetimmermans@orange.fr
Fax 04 77 70 34 91


Nelly et Marc Pralus
Chambres d'hôtes
"La Grange"
Le bourg
42 460 Coutouvre
04 77 66 28 96
06 13 77 13 61
family.pralus@wanadoo.fr
www.hebergement-la-grange.fr
Chambres d'hôtes La Grange
Un petit coin de paradis...


SARL
CARRELEUR
André Perez
42460 COUTOUVRE
TEL 04 77 63 92 42 - PORT. 06 86 07 15 58
FAX 04 77 63 92 41
e-mail : perezcarrelage@yahoo.fr


Barraud Pointu Menuiserie
Vente et Pose
Toutes menuiseries du Bâtiment
Bois-PVC-ALU
Tél. 04 69 34 20 91
Rue de l'énergie
42460 Coutouvre
06 25 74 61 59 - 06 21 13 62 59
contact@bpmenuiserie.com



JEANNOT 06 71 61 04 98

BARNAY 06 85 67 89 77

- Couverture
- Zinguerie
- Cuivrerie

Neuf & Rénovation

Les Auges - 42460 COUTOUVRE Tél/Fax 04 77 66 26 73

J-NIGHT SONO

Anime vos soirées

Bals - Mariages - Repas dansants
Anniversaires - Karaokés

Jordan Barraud

06 11 31 54 43

www.jnightsono.sitew.fr

Les auges 42460 Coutouvre

Agnès et Denis PRALUS

Fromages blancs et secs – lait cru
Volailles fermières



VENTE à la Ferme
Mardi et Vendredi de 17h à 19h
Samedi de 9h à 12h

Morland
42460 COUTOUVRE

04 77 66 24 40
denis.pralus@wanadoo.fr



F.G. NET

I. SIVIGLIA et R. GUENAT
19, rue Etienne Marcel - ROANNE
Tél. 04 77 72 32 42 - Fax 04 77 23 03 57

Lavages vitres
Nettoyages moquettes par injection-extraction
Remise en état des sols



Entretien des locaux
Entretien d'immeubles
Tonte de pelouses
Taillage des haies

INDUSTRIELS



THEVENET Philippe

" L'AMI DU SOL"

Tél. 04 77 60 70 12
Portable : 06 07 17 56 35
Fax : 04 77 69 98 55

Christian LOMBARD
06-58-91-49-48

SARL LOMBARD





Lespinasse 42 460 Boyer

Tél : 04-77-66-22-50 Fax : 04-77-66-26-80
Mail : chlombard@orange.fr

Plâtre-Placoplâtre-Carrobric-Béton cellulaire
Faux -plafonds
Peinture décoration intérieure
Peinture façade
Isolation extérieure
Isolation : normes BBC-naturel bois-chanvre-ouate de cellulose-laine de roche-laine de verre- projection

Philippe LOMBARD
06-26-35-76-24



Yannick ANDRE

Plâtrier - Peintre - Plaquiste
- Neuf et Rénovation -

09.83.31.27.72 / 06.62.25.82.93

email : andreyannick@free.fr

les Grandes Auges 42460 COUTOUVRE



POUR LES COMMUNES ET COMMUNAUTES DE COMMUNES

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
CONDUITE D'OPERATIONS

POUR LEURS OPERATIONS DE BATIMENTS OU DE VOIRIE

REDACTION DES PLANS DE MISE EN ACCESSIBILITE
DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS



Assistance auprès de la mairie de Coutouvre pour la restructuration du groupe scolaire "Les Marronniers"

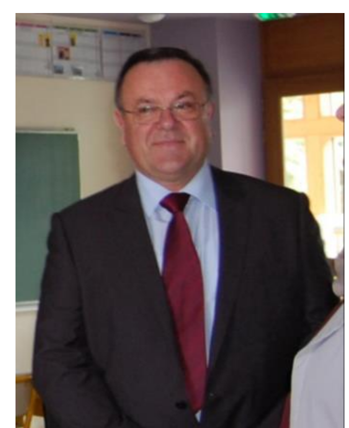
Nathalie Peronnet, 162 rue du Groslier, 69210 L'Arbresle
courriel : np.conseil@laposte.net
Tél 04-74-01-47-29 / Port 06-34-32-61-06



SOMMAIRE

6	Le Mot du Maire
7	Élections 2014 – mode d'emploi
8	Le Conseil Municipal
9	Les Commissions municipales
10	Votre Mairie
11	Recensement de la population
12 à 18	Les renseignements utiles
19	Les démarches administratives
20-21	État civil
22-23	Compte rendu des réunions du Conseil municipal 2013
24-25	Les comptes administratifs 2012
26	Art de vivre
27	Services extérieurs de rattachement
28	Transport (ligne Coutouvre/Roanne)
29	Réalisations 2013
30	Récompense pour la commune (Ecole Publique "les Marronniers") – Relais Assistantes Maternelles du Coteau
31	Le C.C.A.S – Portage des repas
32	Téléthon
33	La maison de retraite
34	Liste des associations de Coutouvre
	Vie scolaire :
35	➢ école publique (Sou des écoles laïques)
36	➢ Association d'éducation populaire et association parents d'élèves (école privée)
	Animation :
37	➢ Organisation Coutouvraise d'Animation (OR.C.A)
38-39	➢ Association Familiale Rurale (A.F.R.)
40	➢ Union des Commerçants et Artisans de Coutouvre (U.C.A.C.)
	Culture et Loisirs :
41	➢ « Coutouvre se souvient »
42	➢ F.N.A.C.A.
43	➢ Association Loisirs EHPAD "Les Hirondelles"
44	➢ Club de l'Amitié
45	➢ Fanfare
46	➢ « Le p'tit atelier »
47	➢ Comité permanent des classes
	Sports :
48	➢ Union Sportive Coutouvre (U.S.C.)
49	➢ Tennis Club Coutouvre et Amicale Boules des Auges
50	➢ Club Omnisports de Coutouvre (C.O.C.)
51	Calendrier des manifestations 2014
1-4-7-8-10-11-17-18-21-25-30-41-42-52-56	Sponsors

LE MOT DU MAIRE



Une nouvelle année malgré les difficultés est toujours porteuse d'espoir. Je profite de cet éditorial, m'associant avec l'ensemble du Conseil Municipal, pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de prospérité à, vos familles, vos proches et tous ceux qui vous sont chers. J'ai toutefois une pensée pour tous ceux qui ont traversé cette année dans la douleur.

En mars prochain nous allons procéder au renouvellement des conseils municipaux. Le mandat que vous nous avez confié s'achevant, c'est l'occasion pour moi d'adresser mes remerciements à tous, ceux et celles, collègues et membres du personnel pour leur investissement et leur professionnalisme.

Je ne vous cache pas que c'est avec une certaine émotion que j'écris ce dernier éditorial. Comme vous l'aurez compris, j'ai décidé de ne pas solliciter à nouveau vos suffrages. Elu sans interruption depuis le 13 mars 1977, six mandats dont trois comme adjoint et trois comme Maire je considère raisonnable de me retirer et laisser la place à plus jeune que moi.

Je me retire l'esprit tranquille en ayant essayé de donner le meilleur de moi-même. Tout ceci m'a demandé beaucoup de disponibilités. Je remercie pour cela mon épouse et mes enfants d'avoir accepté toutes mes absences. Le rôle de maire, dans une petite commune aux moyens limités, n'est pas toujours facile, mais néanmoins très enrichissant, il faut occuper cette fonction pour en avoir conscience.

Tout au long de ma mandature, les mots d'ordre furent gestion rigoureuse et maitrise du budget. Je pars serein en laissant un endettement raisonnable malgré les importants investissements réalisés à l'école les Marronniers.

Il y a encore beaucoup à faire et à entreprendre ; ce sera la tâche de la nouvelle équipe qui sortira des urnes en mars prochain. Je souhaite qu'elle puisse travailler comme par le passé, dans un climat de confiance et de sérénité.

Pour ces élections des 23 et 30 mars prochain, les communes de plus de 1000 habitants n'auront pas d'autre choix que d'appliquer le vote à la proportionnelle qui va totalement changer nos habitudes. Ce sera dorénavant un scrutin de liste, sans panachage possible. Cette loi est à mon sens une fâcheuse régression démocratique nullement adaptée à nos petites communes. Pour moi une page va bientôt se tourner. Après avoir consacré plus de la moitié de mon existence au service de nos concitoyens je me retire l'esprit soulagé. Je n'avais pas vocation à être Maire, encore moins de le rester. Je m'apprête à quitter mes fonctions avec le sentiment du devoir accompli tout en sachant qu'il ne sera jamais achevé. Encore une fois merci à vous tous qui m'avez fait confiance.

Bien cordialement.

Michel Noailly.

ÉLECTIONS 2014 – MODE D'EMPLOI

POUR LES COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Élections municipales et communautaire des 23 et 30 mars 2014 : nouvelles règles, nouveaux bulletins
Peuvent voter les personnes qui sont régulièrement inscrites sur la liste électorale.
Le bulletin de vote de chaque liste doit comporter autant d'hommes que de femmes, à une personne près, et autant de noms que de sièges à pourvoir. Il doit comporter deux listes, l'une pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de la communauté de communes ou d'agglomération.
Deux listes seront donc présentes sur un même bulletin de vote : on ne vote qu'une fois à chaque tour de scrutin. Ces listes sont indissociables ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux mais de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

Le panachage disparaît dans les communes de 1 000 à 3 500 habitants
Le vote se fait sur une liste bloquée : tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.

La présentation d'un titre d'identité devient obligatoire le jour du vote, en même temps que la carte électorale. La liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur (http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1361.xhtml) :

1° Carte nationale d'identité ;

2° Passeport ;

3° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;

4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;

5° Carte vitale avec photographie ;

6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;

7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;

8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;

9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;

10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;

11° Permis de conduire ;

12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;

13° Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;

14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Le conseil municipal sera composé de candidats figurant sur l'ensemble des listes présentes, si elles obtiennent au moins 5 % des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls)

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes y compris la liste majoritaire en fonction des suffrages obtenus.

Un second tour n'est organisé que si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages. Dans ce cas c'est la liste qui a recueilli le plus de suffrages qui se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges étant répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenue au moins 5 % des suffrages exprimés.

CONSEIL MUNICIPAL

NOAILLY Michel	Maire	Le Creux de Sable	04-77-66-20-87
ROMAGNY Edmond	1° adjoint	La Tour de Morland	06-08-27-19-27
MONTIBERT Vincent	2° adjoint	Le Trembly	04-77-66-29-34
DEMANGE Sylvie	3° adjointe	Les Grandes Auges	04-77-66-27-72
PERREAU Dominique		Les Petites Auges	04-77-66-22-33
NOAILLY Christian		Le Quillonnet	04-77-66-21-14
DUMONT Frédéric		Les Grandes Auges	04-77-66-29-71
RAQUIN Gilbert		Fourvière	04-77-66-22-28
VINDRIER Claude		Le Trembly	04-77-66-26-50
HALLARY Amélie		Grande Rue	04-77-66-20-56
DUBUIS Maurice		Rue du Cimetière	04-77-66-29-40
PIOT Stéphanie		Lotissement Les Frênes	04-77-66-29-17
GAILLARD Danielle		La Rivière	04-77-66-21-07
BROCAIL Philippe		Versbord	04-77-66-21-16
DUPONT Michel		Le Pertuis	04-77-66-24-77

De gauche à droite, 1° rang : *A. HALLARY, D. GAILLARD, S. PIOT, C. VINDRIER, S. DEMANGE,*
2° rang : *D. PERREAU, V. MONTIBERT, F. DUMONT, M. NOAILLY, E. ROMAGNY, G. RAQUIN, M. DUBUIS , M. DUPONT , C. NOAILLY, P.BROCAIL,*



COMMISSIONS MUNICIPALES

Titulaire
Suppléant

	Finances	Batiments communaux	Voirie	CCAS	Communauté de commune	Associations Jeunes	Urbanisme - Tourisme Espace verts	Salle ERA P. Lagresle	Bulletin communal Communication	Syndicat Rhone Loire Nord	SIEL	Salle la Bouverie Charlieu	Conseil d'administration maison de retraite	Animations cérémonies	Recrutement	Affaires scolaires
Noailly Michel	X	X	X	X	T		X	X	X		T		X		X	X
Romagny Edmond	X	X	X		T										X	
Montibert Vincent	X		X		T		X	X	X	T	S				X	X
Demange Sylvie	X	X		X	S	X	X	X	X			S		X	X	
Perreau dominique		X	X					X						X		X
Noailly Christian		X	X			X		X				S	X	X		X
Dumont Frédéric			X	X		X	X									
Raquin Gilbert	X	X			T			X	X				X	X		X
Vindrier Claude				X			X	X	X							
Hallary Amélie	X					X			X	T						
Dubuis Maurice			X	X	S	X		X						X	X	
Piot Stéphanie	X	X					X								X	
Gaillard Danielle				X			X	X	X							
Brocail Philippe	X				S		X		X			T				
Dupont Michel	X	X	X									T			X	
Lagresle J. Claude								X								
Mondière Maurice				X												
Richard Aimé				X												
Meilland Stéphanie				X												

VOTRE MAIRIE

Tél. 04.77.66.21.13 – Fax 04.77.66.20.97

email : mairie.coutouvre@wanadoo.fr

Site : http//www.coutouvre.fr/

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Le matin,	du Lundi au Samedi :	de 8h30 à 12h00
L'après-midi,	le Mardi et le Jeudi :	de 14h00 à 17h30

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Monsieur Michel NOAILLY,	Maire	Samedi de 10h00 à 12 h00
Monsieur Edmond ROMAGNY,	1er Adjoint	Samedi de 10h30 à 12 h00
Monsieur Vincent MONTIBERT,	2e adjoint	Samedi de 10h30 à 12 h00
Madame Sylvie DEMANGE,	3° adjoint	Samedi de 10h30 à 12 h00

PERSONNEL COMMUNAL :

M. Philippe JACOUD (Adjoint administratif principal 1ère classe faisant fonction de secrétaire de mairie)

Mme Cécile BILLET-DESCHELETTE (Adjointe administrative territoriale de 2ème classe faisant fonction d'accueil)

M. Yohann LAVENIR (Adjoint technique territorial de 2ème classe faisant fonction d'agent polyvalent),

M. Didier THORAL (Adjoint technique territorial de 2ème classe faisant fonction d'agent polyvalent).

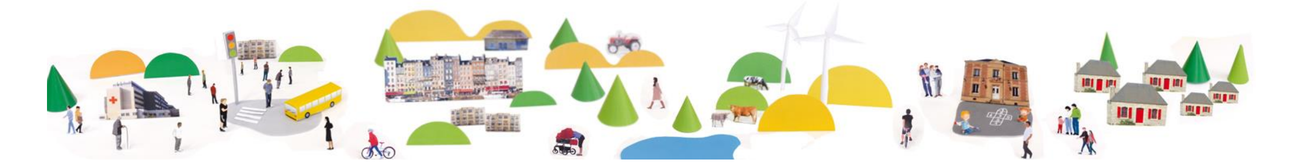
M. Jean-Claude LAGRESLE (Régisseur de la salle polyvalente)

Mme Chantal DENIS (Adjointe technique territoriale de 2ème classe chargée du ménage des bâtiments communaux)

Mme Christelle DESSERTINE (Agent spécialisée principale de 2ème classe des écoles maternelles).

Mme Julie GAUTHIER (aide aux instituteurs, service et ménage de la cantine, surveillance et aide aux devoirs durant les études - école publique)

M. William PLASSE (service, ménage de la cantine et remplacement ATSEM durant sa pause méridienne école publique les Marronniers, mise à disposition pour ménage, petit entretien courant et nettoyage de cours occasionnel à l'école privée Notre Dame de Prompt Secours)





Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- Remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

SALLE E.R.A. PAUL LAGRESLE



	Petite salle	Grande salle
Effectif admissible	100 personnes	650 personnes
caution	250 €	500 €
Equipements	18 tables	58 tables
	100 chaises	250 chaises
	local traiteur équipé	
Podium	(40 m² modulable)	30 €
Remise et restitution des clés	avec état des lieux avant et après manifestation prendre RDV la semaine précédent la manifestation	
Réservation	Mairie	04-77-66-21-13
Service de nettoyage	en option (contacter la mairie)	

tarifs		sociétés coutouvre	habitants coutouvre	jeunes 18 & 20 ans	extérieurs coutouvre
petite salle + cuisine	1 jour	110 €	160 €	120 €	265 €
	2 jours	130 €	180 €		285 €
petite + grande salle + cuisine	1 jour	210 €	390 €		505 €
	2 jours	230 €	410 €		525 €

Utilisation cuisine sanitaire pour concours pétanque : 50€

Les sociétés bénéficient d'une manifestation gratuite par an. (2 pour les écoles et la fanfare)

Les associations utilisant la salle Paul Lagresle, pour une manifestation le week-end, doivent impérativement contacter l'USC (basket), au moins un mois avant, pour modifier les horaires des matchs si besoin.

SALLE DES MARRONNIERS

Réservée aux habitants de Coutouvre pour des manifestations à caractère familial,
cette salle servant quotidiennement de restaurant scolaire





	Salle "Les Marronniers"
Surface	2 salles de 60m²
Extérieur	cour fermée avec préau
Equipements	12 tables
	48 chaises
	cuisine équipée (étuve)
Réservation	Mairie (04 77 66 21 13)
Tarifs	110€ la journée - 150€ le week-end
Caution	250 €
Responsable	Mme Chantal DENIS 04 77 66 21 12 chantal.alain@htomail.fr
Remise et restitution des clés	avec état des lieux avant et après manifestation prendre RDV la semaine précédent la manifestation



Renseignements utiles

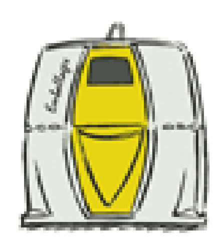
SALLES LAFFAY

Trois salles de réunions sont à la disposition des Associations. Prière de signaler en mairie l'heure et le jour d'occupation afin qu'il n'y ait pas de double emploi et d'y retirer la clef.

BASCULE

Située aux Auges, la bascule peut supporter jusqu'à 20 tonnes. Elle est à la disposition de tous.
S'adresser au café des Sports. Tarifs : 3 € en dessous de 10 tonnes et 3.50 € au-dessus de 10 tonnes.

TRI



Déchets-Objets encombrants : Dans notre commune, le tri sélectif est réparti en trois points d'apports volontaires :
le parking de la Poste, route de Tesche et salle Paul LAGRESLE.

La déchèterie du COTEAU : rue de Varenne – LE COTEAU – Tél. n° vert : 0800 17 34 50

Accès gratuit aux particuliers du lundi au samedi de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 18:00. On peut y déposer les matériaux et déchets suivants : ferraille, végétaux, bois, textile, batteries, huiles usagées, déchets toxiques (piles), déchets encombrants (électroménager, mobilier, matelas), gravas, déchets spéciaux des ménages.

ÉCOLES

École publique : Directeur, M. Hervé BOURRAT - tél. 04 77 66 20 35

E-mail : ecole-publique-coutouvre@wanadoo.fr

École privée : Directrice, Mme Stéphanie PARISOT - tél. 04 77 66 27 86

E-mail : ecole-privee-coutouvre@wanadoo.fr

SERVICE DES CARS

<u>TRANSPORTS SCOLAIRES</u>

COUTOUVRE-ROANNE : Contact : Mme Chantal MAILLET 04 77 66 22 05

COUTOUVRE-CHARLIEU : Contact : Mairie de Coutouvre 04 77 66 21 13

Mme Marie-Paule CHAMBOSSE «Chez Tamain» 42720 NANDAX Tél. : 04.77.65.36.94
Présidente du «*Groupement intercommunal de transports scolaires de la vallée du Jarnossin» :*

DON DU SANG

Au cours de l'année 2013, trois prélèvements ont eu lieu les 8 janvier, 2 mai et 9 septembre avec une moyenne de 43 donneurs.



Date de prélèvement 2014 : Mardi 7 janvier de 16 à 19h
Mardi 29 avril de 16 à 19h
(La date du prélèvement de septembre n'est pas connueà l'heure où nous mettons en page)

Renseignements auprès d'Yves Mondière 04 77 66 24 36

RENSEIGNEMENTS UTILES

SERVICES DE SANTÉ

Médecin : Docteur Mariana DIACONU - Grande Rue : tél. 04 77 66 20 24

Infirmières : Cabinet Infirmières libérales :
Mme Joëlle ROUX, Mme Estelle CRETIN et Mme Clotilde ROBIN
Grande Rue COUTOUVRE tél: 06 83 87 84 81

Pharmacie : Madame Sylvie CHEX - tél.: 04 77 66 24 44
Pharmacie de garde: dimanche et jours fériés – tél : 06 71 84 66 13
39 15 (0.15 € /min,)

Lien en Roannais : Un acteur majeur dans le **maintien à domicile** sur l'arrondissement de Roanne,
Adresse : 11 rue Benoit Malon tél : 04 77 23 25 27

SERVICES SOCIAUX

Assistante sociale : Mme Thérèse VERGER reçoit à la mairie,
les 1ers et 3èmes mardis du mois de 10:00 à 12:00.
Possibilité de prendre contact pour rendez-vous en téléphonant :
au local social du Coteau : 04 77 70 68 97
ou à la D.P.S. Roanne : 04 77 23 24 25

RENSEIGNEMENTS UTILES



ASSOCIATION ADMR
ENTRE SORNIN ET RHODON
Accueil ouvert au public :
Lundi, Mardi et Jeudi de 9h à 12h au 1er étage
Permanences téléphoniques :
Lundi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30
Maison des services
Mairie
42750 Saint Denis de Cabanne
Tel : 04.77.60.37.56

Des moments difficiles, un évènement imprévu, besoin d'être soutenu, soulagé, sur votre commune nous offrons les services suivant : Familles, personnes âgées, personnes handicapées, Téléassistance Filien 7j/7 – 24h/24.
Vous pouvez visiter notre site Internet : http:/www.admr.org
Fédération ADMR-Montrond les Bains : 04.77.36.16.99

LE MEDIATEUR

En cas de litige, vous pouvez vous adresser à un médiateur de justice qui favorisera le règlement à l'amiable de ce conflit. **Ce recours est entièrement gratuit.**

CANTON DE PERREUX - Mme Yvette CHAMUSSY, « médiateur »

Permanences :

En **mairie de PERREUX :**	le 1er mardi du mois de 14:00 à 16:00
En **mairie du COTEAU :**	le 1er mercredi du mois de 14:00 à 16:00
En **mairie de COMMELLE-VERNAY :**	le 1er mercredi du mois de 16:15 à 17:30

MAISON DE RETRAITE

Directeur : M. Jacques BOYER tél. 04 77 66 22 49

POMPES FUNÈBRES

Monsieur Roger GIRARD, fossoyeur
Appartement à COMMELLE : 04 77 72 60 96 - tél. portable : 06 07 17 78 44

CULTE CATHOLIQUE

Coutouvre est l'un des 13 villages de la **Paroisse Saint Marthe du Nord Roannais**

Le curé responsable est le père Jean-Clément RAHDRANAIVOZAKA tél 04.77.60.04.03 ou 04.77.60.08.89
Père Jean-Bernard RAMIARINJAPOVO : prêtre auxiliaire

Ils résident : 3 rue Charles de Gaulle 42190 CHARLIEU - tél. 04 77 60 04 03 ou 04 77 60 08 89
email : par.42190charlieu@gmail.com.

Vous pouvez joindre aussi:

André MONTIBERT, diacre permanent, route de Tesche	tel: 04 77 66 23 68
Les religieuses de la Congrégation Saint Joseph, presbytère	tel: 04 77 66 21 95

Deux personnes relais peuvent faire le lien et vous renseigner :

* Mme Lucienne FOURNEL	tél : 04.77.66.21.89
* Mme Ginette MOULIN	tél : 04.77.66.23.59

Renseignements utiles

CORRESPONDANTS DE PRESSES LOCALES

La Tribune – Le Progrès / L'Essor : Madame Marie-France BROSSE – Tél. 04 77 66 21 92

e-mail : mfbrosse@wanadoo.fr

Le Pays Roannais : Madame Cécile BILLET-DESCHELETTE – Tél. 04 77 66 28 91

e-mail : cecile.billet089@orange.fr

Le Paysan de la Loire : Madame Odile BROSSAT – Tél. 04 77 66 29 76

e-mail : jeanmicheletodile.brossat@sfr.fr

Pour l'insertion des articles, les remettre au correspondant au plus tard :

le dimanche soir pour "Le Pays Roannais"
le vendredi midi pour "Le Paysan de la Loire"
le vendredi soir pour "L'Essor"

BIBLIOTHEQUE / LUDOTHEQUE

Permanence bibliothèque les mercredis de 10h30 à 11h30 et samedis de 11h00 à 12h00.

Permanence ludothèque les samedis de 10h à 11h.

Responsable : Mme Bernadette LEVITE de l'A.F.R. : Tél. 04 77 66 25 87

BANQUES

Crédit Agricole : mercredi : 08:30 – 10:00 et samedi : 10:30 – 12:00

Tél. : 04 77 66 23 46

Banque postale : même horaire que la Poste (voir ci-après)

POSTE

Heures d'ouverture du Bureau du lundi au vendredi de 09:00 à 12:00

Heures des levées : 12:00

Receveuse : Madame ROGGIANI – Tél. : 04 77 66 20 57

EMMAÜS



RECUPERE - Tout objet vendable ou recyclable :
- vaisselle, bibelots, livres, jouets
- tout appareil électrique même en panne : téléviseur, ordinateur, etc….
- sanitaire, meubles, chaussures, dentelles
- vêtements en bon état (revente), vêtements usagés (recyclage isolation)

NE RECUPERE PAS - Sommiers, matelas, canapés tachés ou détériorés, vieux pneus, produits toxiques, peintures, médicaments (Les papiers, bouteilles, emballages sont à mettre dans les conteneurs de la commune)

REDONNE - Des meubles, des objets ou des vêtements de première nécessité pour des familles en grande difficulté dans la région, en France et dans le monde.
Une aide financière (grâce à la recette du bric à brac) à des groupes qui luttent contre la grande pauvreté ou lors des catastrophes naturelles en France et dans le monde.

DEPOT DE COUTOUVRE - Place de l'église Tél. 04 77 66 21 92
Ouvert de 11 à 12 heures tous les derniers samedis du mois.
Merci aux généreux donateurs et il est demandé de ne rien déposer devant la porte en dehors des permanences.

ASSOCIATION EMMAÜS DE ROANNE - FONDATEUR ABBE PIERRE

90, rue des Rosiers 42300 MABLY Tél. 04 77 67 19 45 Vente les 1er et 3me samedi de chaque mois

BOUTIQUE

56, rue Gambetta 42300 ROANNE Ouverture du mardi au vendredi de 15 à 19 heures et le samedi de 10 à 19 heures

S.P.A. — « L'ARCHE DE NOÉ »

Comment faire, si vous récupérez un chat ou un chien perdu, chez vous ?
Si vous le pouvez, vérifiez si l'animal est tatoué. Dans l'affirmative, notez le numéro que vous lisez puis contactez :
> pour un chien : Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France, tél. 01 49 37 54 54
> pour un chat : Société d'Identification Électronique Vétérinaire tél. 01 55 01 08 40
Ces organismes recensent les numéros de tous les animaux tatoués avec les coordonnées de leur propriétaire.
Vous pouvez également emmener l'animal dans les refuges de Roanne, une convention ayant été signée entre les mairies de nos deux communes :
> pour les chiens : S.P.A., les Trois Ponts 42300 ROANNE, tél 04 77 71 81 38
> pour les chats : « L'Arche de Noé », les Trois Ponts 42300 ROANNE tél 04 77 70 73 59
Dans tous les cas, il est préférable de signaler l'animal égaré en mairie, en indiquant tous signes particuliers distinctifs tels que la race, le sexe, la couleur, la possession d'un collier,... afin que l'on puisse en prendre note et renseigner éventuellement le propriétaire qui se manifesterait.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

■ Carte nationale d'identité
délai d'obtention : 1 mois minimum
valable 15 ans pour les majeurs (y compris celles valides au 1er janvier 2014 : ne pas tenir compte de la date de fin de validité portée sur la carte), 10 ans pour les mineurs, gratuite. (http://www.service-public.fr/actualites/002929.html)

Dossier à remplir en mairie. Présence obligatoire du demandeur pour prise d'empreinte et signature

Pièces à produire :

⇨2 photos d'identité (faites chez photographe)
⇨ 1 justificatif de domicile
⇨ ancienne carte s'il s'agit du renouvellement d'une carte d'identité sécurisée
⇨timbres fiscaux à 25 € en cas de renouvellement pour perte ou vol

⇨ copie intégrale de l'acte de naissance (1ère demande ou renouvellement en cas de perte, ou de vol de CNI hors période de validité pour les majeurs)
⇨ livret de famille

(en cas de renouvellement pour changement d'identité, justificatifs de ce changement : soit extrait d'acte de naissance ou de mariage, ou copie du livret de famille laissant apparaître le changement d'identité)

■ Passeport biométrique
Seules certaines mairies du secteur sont habilitées à recevoir les demandes de passeport : Charlieu, Le Coteau, Renaison, Riorges et Roanne
Vous devez obligatoirement déposer votre dossier dans l'une d'entre elles, ou dans l'une des mairies du territoire disposant d'une station d'enregistrement.
Délai d'obtention : 1 à 2 semaines
Valable 10 ans : 86 € pour majeurs,
Valable 5 ans pour mineurs : 42 € pour mineurs à partir de 15 ans, 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans
(rajouter 3 € si vous faîtes réaliser les photos en mairie)
Présence obligatoire du demandeur pour le dépôt du dossier

Pièces à produire :

La liste des pièces à fournir étant différentes en fonction de la situation des demandeurs, vous pouvez consulter l'adresse internet suivante :

http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N360.xhtml

ou vous renseigner dans notre mairie ou dans l'une des mairies disposant d'une station d'enregistrement.

■ Autorisation sortie territoire
Elle est supprimée depuis le 1er janvier 2013.

■ Déclaration d'ouverture d'un débit temporaire de boissons (mairie du lieu de la manifestation)

⇨ Simple déclaration (gratuite pour les associations)

■ Déclaration de décès
(mairie du lieu de décès)

⇨ livret de famille,
⇨ certificat médical de décès

■ Duplicata du livret de famille (mairie de résidence)

■ Extrait ou copie intégrale de l'acte de naissance
mairie du lieu de naissance
ou site http://adele.service-public.fr

■ Extrait ou copie intégrale de l'acte de mariage
mairie du lieu de mariage

■ Extrait ou copie intégrale de l'acte de décès
mairie du lieu de décès ou de domicile du défunt

■ Extrait de casier judiciaire
Casier judiciaire national
44079 Nantes Cedex 01
ou site http://adele.service-public.fr

■ Dossier pour célébration de mariage
mairie du lieu de mariage
retour du dossier complété au moins 1 mois avant la date du mariage (délai nécessaire pour lancer une publication)

■ Pacs
Tribunal d'instance dont dépend la commune de domicile des intéressés voir avec le Tribunal d'Instance de ROANNE
4, rue Fontenille BP 513 42328 ROANNE Cedex

■ Demande d'autorisations voirie
⇨ à voir avec la mairie où auront lieu les travaux

■ Demande de permis de construire, permis de construire modificatif, certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux
⇨ à voir avec la mairie où auront lieu les travaux
imprimés téléchargeables depuis le site :
http://www.loire.equipement.gouv

■ Demande de raccordement au réseau d'assainissement à voir avec Roannaise de l'Eau 63, rue Jean Jaurès CS 30215 42313 ROANNE Cedex tél 04.77.68.54.31

ETAT CIVIL

NAISSANCES

BREARD Clémence	née le 17 mars 2013	à ROANNE
PLOTON Matys	né le 06 mai 2013	à ROANNE
ROMEO Mathéïs	né le 17 mai 2013	à ROANNE
MUGUET RAY Anaëlle	née le 21 juin 2013	à ROANNE
TIMMERMANS Alban	né le 24 juin 2013	à ROANNE
GUERIN Juliette	née le 30 juillet 2013	à ROANNE
BISSAY Léa	née le 1er août 2013	à ROANNE
BREARD Nina	née le 05 août 2013	à ROANNE
MONCORGE Adeline	née le 1er octobre 2013	à ROANNE
AUROUX Leny	né le 04 octobre 2013	à ROANNE

DÉCÈS

CRUZILLE Lucienne veuve CHAVANY	le 14 janvier 2013	à COUTOUVRE	80 ans
CHARTRON Pierre	le 17 janvier 2013	à COUTOUVRE (EHPAD « les Hirondelles »)	80 ans
FAURE Marthe veuve ROUX	le 24 janvier 2013	à COUTOUVRE (EHPAD « les Hirondelles »)	93 ans
MYRTHE Francine veuve GROUILLER	le 11 février 2013	à COUTOUVRE (EHPAD « les Hirondelles »)	93 ans
DUMAS Frédéric	le 19 février 2013	à COUTOUVRE	44 ans
TRONCY Cécile veuve TIMMERMANS	le 24 février 2013	à COUTOUVRE (EHPAD « les Hirondelles »)	91 ans
BENETIERE Anne Marie	le 15 mars 2013	à COUTOUVRE (EHPAD « les Hirondelles »)	80 ans
DUMONT Bernard	le 31 mars 2013	à ROANNE	64 ans
CLARIN Marthe nom d'usage PHILIBERT	le 03 avril 2013	à COUTOUVRE (EHPAD « les Hirondelles »)	91 ans
LEPIGNY Solange veuve BONNAURE	le 15 avril 2013	à COUTOUVRE (EHPAD « les Hirondelles »)	96 ans
SOLTANI Amar	le 23 avril 2013	à ROANNE	64 ans
TACHET Denise épouse RENARD	le 03 juillet 2013	à ROANNE	68 ans
CAMUS Josephte veuve DUCHEZ	le 28 juillet 2013	à COUTOUVRE (EHPAD « les Hirondelles »)	90 ans
MILLOT Pierre	le 13 août 2013	à COUTOUVRE	73 ans
DENIS Robert	le 05 septembre 2013	à COUTOUVRE (EHPAD « les Hirondelles »)	86 ans
GEORGES René	le 16 septembre 2013	à COUTOUVRE	90 ans
SERVON Hélène veuve HIRISSE	le 30 septembre 2013	à ROANNE	82 ans
BROSSAT Pierre	le 03 novembre 2013	à COUTOUVRE	87 ans
BRUN Léon	le 03 novembre 2013	à COUTOUVRE	73 ans
BOURBON Marie Noëlle épouse AUVOLAT	le 17 novembre 2013	à ROANNE	60 ans
KOCHEIDA Karim	le 26 décembre 2013	à CRAN GEVRIER	24 ans

M A R I A G E



Elodie DELPUECH et Bruno BOTTERON
le 20 juillet 2013 à COUTOUVRE

SÉANCE DU 11 JANVIER 2013

- désignation de Michel NOAILLY délégué titulaire et Edmond ROMAGNY, délégué suppléant, à Roannais Agglomération,
- approbation du devis pour la réfection du parking à l'emplacement du calvaire, Grande Rue,
- approbation du devis pour la réalisation des tests d'étanchéité du bâtiment de l'école publique « les Marronniers ».

SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2013

- reconduction de la ligne de trésorerie à hauteur de 200 000,00 €,
- désignation de Michel NOAILLY pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), auprès de Roannais Agglomération,
- approbation des comptes administratifs 2012 de l'ordonnateur pour la commune et le service public d'assainissement,
- approbation des comptes de gestion 2012 du trésorier pour la commune et le service public d'assainissement,
- décision d'affectation des résultats 2012 de la commune et le service public d'assainissement,
- décision de report à la rentrée de septembre 2014 de la modification des rythmes scolaires.

SÉANCE DU 02 AVRIL 2013

- vote le maintien des taux des taxes directes locales revenant à la commune : taxe d'habitation 6,48 %, taxe foncière sur les propriétés bâties 13,72 % et taxe foncière sur les propriétés non bâties 29,74 %,
- revalorisation des montants de subventions allouées à l'école publique « les Marronniers » pour les activités scolaires, la cantine et les transports piscine et maintien du forfait pour l'achat de timbres pour l'année 2013,
- approbation des budgets primitifs 2013 pour la commune et le service public d'assainissement,
- reconduction de la convention avec SFR pour l'antenne relais de téléphonie mobile située dans le clocher de l'église,
- approbation du contrat d'entretien avec les Ets DESBENOIT pour l'entretien des systèmes de chauffage et de ventilation de l'école publique « les Marronniers »
- approbation de 2 PUP à intervenir pour la délivrance de 2 permis de construire,
- approbation de l'estimation du SIEL et de la participation communale, pour le passage à l'extinction de l'éclairage public la nuit,
- décision des tarifs annuels applicables pour la redevance d'occupation du domaine public communal par les opérateurs de télécommunication,
- décision d'exonérations facultatives de la taxe d'aménagement.

SÉANCE DU 21 MAI 2013

- approbation de la répartition des délégués au sein du conseil communautaire de Roannais Agglomération après les élections de mars 2014,
- désignation de M. Edmond ROMAGNY pour siéger au sein de la commission intercommunale pour l'accessibilité de Roannais Agglomération,
- acceptation des devis pour les travaux d'investissement 2013,
- vote les taux maximum d'indemnité de conseil et de budget à Mme Madeleine VIAL, trésorière de Roanne Municipale,
- acceptation de la proposition du cabinet A2CH de Villeurbanne pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la mise en accessibilité de : la salle ERA, la salle du 3ème Âge, et la mairie,
- décision d'extinction de l'éclairage public la nuit dès que toutes les horloges astronomiques seront installées,
- désignation d'une commission chargée de mettre en place la modification des rythmes scolaires.

SÉANCE DU 26 JUIN 2013

- acceptation d'une convention pour la mise à disposition de personnels à Roannais Agglomération pour le service public d'assainissement collectif,
- décision de modification du tableau des effectifs de la commune en supprimant un poste d'adjoint technique à 21 heures hebdomadaires pour en créer un à 28 heures hebdomadaires,
- acceptation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif,
- acceptation de 2 conventions de passage sur un chemin rural en vue du passage des réseaux secs et humides, suite à l'octroi de 2 permis de construire à la Toradière,
- acceptation du devis pour le goudronnage d'un chemin rural à Jean Denis,
- acceptation du devis pour la fabrication et l'installation de mobiliers dans la classe maternelle de l'école publique « les Marronniers »,

- acceptation d'un devis d'assistance pour le passage au nouveau protocole comptable PSV2,
- décision d'embauche d'un CUI avec mise à disposition partielle auprès de l'école privée Notre Dame de Prompt Secours,
- acceptation de l'estimation pour la mise en sécurité de la RD 57, les Grandes Auges, avec demande de subvention au Conseil Général de la Loire au titre des amendes de police.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2013

- approbation des statuts de Roannais Agglomération,
- acceptation des avenants pour le transfert des contrats passés pour le service public d'assainissement collectif à Roannais Agglomération, dans le cadre du transfert de compétence au 1er avril 2013,
- décision sur les travaux pris en compte pour l'obtention de la subvention du Conseil Général dans le cadre de l'enveloppe cantonale de solidarité,
- acceptation devis pour l'achat de jeux et mobiliers scolaires pour l'école publique « les Marronniers »,
- acceptation d'une convention avec l'école privée Notre Dame de Prompt Secours pour la mise à disposition du CUI embauchée par la commune,
- acceptation d'un contrat de travail pour besoin occasionnel pour la période du 3 au 10 septembre pour l'école publique « les Marronniers », en vue de compenser les heures du CUI qui entre en fonction au 12 septembre,
- décision sur le choix du mode de gestion pour l'entretien des points d'apport volontaire du tri sélectif,
- acceptation de remboursement à Roannais Agglomération de la moitié du coût des transports piscine pour l'année scolaire 2012/2013, par fonds de concours,
- acceptation devis pour la réalisation d'un local de rangement de matériels pour le basket à la salle ERA Paul Lagresle,
- acceptation devis pour la réalisation d'une clôture pour le bassin défense incendie située aux « Grandes Auges »,
- acceptation de prise en charge de gros ménage à la salle du 3ème Age, par la mise à disposition, exceptionnelle et ponctuelle, de personnels,
- décision sur le projet de location de l'ancien podium et fixation du tarif,
- décision d'octroi de subvention au Collège et Lycée Notre Dame de Charlieu pour une aide financière en vue de la création d'une comédie musicale de fin d'année scolaire.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2013

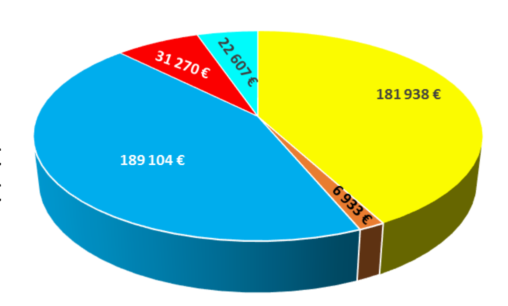
- acceptation de la convention avec CDG 42 pour charger cet organisme de la prise en charge de l'établissement complet des dossiers CNRACL des agents pour l'année 2014,
- approbation nouveau contrat avec G.L.M.B. de ROANNE pour la surveillance des légionnelles dans les ERP,
- adhésion de la commune au service de fourniture de données cadastrales et cartographiques (niveau 1) proposé par le SIEL,
- acceptation de la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux Rhône-Loire-Nord afin que le conseil communautaire puisse être composé d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune membre,
- approbation du tarif des prestations techniques en matière d'assainissement,
- approbation de la convention de prestations de service avec Roannais Agglomération se rapportant à la réalisation de prestations techniques assainissement de la commune pour l'année 2013,
- approbation de la convention de mise à disposition de services à Roannais Agglomération pour l'exercice de la compétence assainissement,
- vote de la décision modificative n° 1 du budget général de la commune,
- acceptation du devis Eiffage Travaux Publics Rhône Alpes/Auvergne, Etablissement Loire/Auvergne agence de Roanne à PERREUX, pour la réalisation de travaux supplémentaires de voirie rue du Calvaire,
- acceptation du devis des Ets Cl. DESBENOIT du COTEAU pour le remplacement de la chaudière du bâtiment route de Charlieu,
- décision d'attribution de l'indemnité de conseil maximal à M. Pascal GRESSER, trésorier à la trésorerie de Roanne municipale depuis le 1er août 2013,
- décision sur les horaires de la semaine à 4,5 jours, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et prise en charge des enfants des 2 écoles sur le budget communal dans d'éventuelles activités périscolaires communes,
- acceptation de l'acquisition à l'euro symbolique des 2 parcelles, situées "le Creux de Sable" appartenant à l'EHPAD "les Hirondelles", l'une étant le terrain d'assiette de la Grotte et l'autre le dépôt technique, de sel et l'emplacement des containers de tri sélectif, de la commune.

Commune

Partie fonctionnement

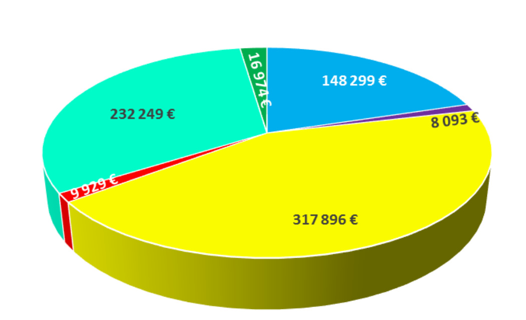
Dépenses

Fonctionnement courant de la commune (mairie, bâtiments communaux, école, service technique)	181 938 €
Charge de personnel	189 104 €
Indemnités élus	31 270 €
Charges financières	22 607 €
Amortissements fonds de concours	6 933 €



Recettes :

Excédent de fonctionnement reporté de 2011	148 299 €
Participation aux personnels	8 093 €
Recettes des biens de la mairie	9 929 €
Impôts et taxes perçus par la commune	317 896 €
Dotation de l'État à la commune	232 249 €
Autres produits de gestion courante	16 974 €



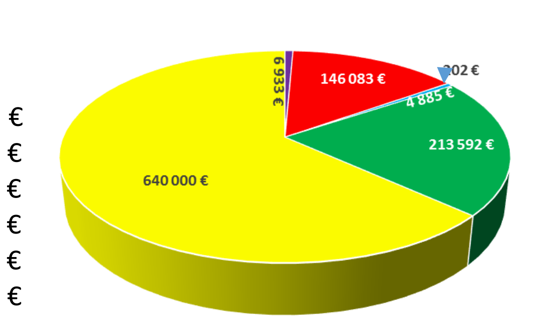
Partie investissement

Dépenses

Ecole publique	1 031 234 €
Voirie	12 035 €
Bâtiment route de Charlieu	5 104 €
Déficit d'investissement 2011 reporté	178 203 €
Acquisition de matériels	2 255 €
Remboursement d'emprunts	41 945 €
Salle ERA Paul Lagresle et abords	35 814 €
Site internet	495 €

Recettes

Remboursement d'emprunts (cautions logements rue du Progrès)	202 €
Subvention enveloppe cantonale Conseil Général de la Loire	4 885 €
Récupération de la TVA + TLE+ affectation du fonctionnement	146 083 €
Subvention Etat (DETR) pour école publique (acomptes)	215 392 €
Emprunts pour école publique	640 000 €
Amortissement fonds de concours	6 933 €



Assainissement

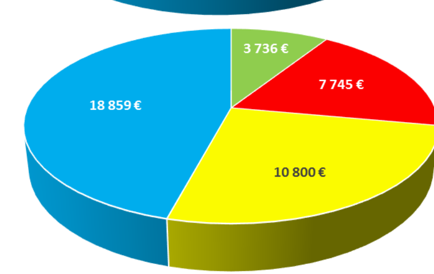
Partie fonctionnement

Dépenses

Fonctionnement du service	4 926 €
Intérêt des emprunts	2 210 €
Opérations entre sections	13 537 €

Recettes

Excédent de fonctionnement 2011	3 736 €
Les redevances d'assainissement collectif	18 859 €
Droits de branchement au réseau collectif	10 800 €
Opérations entre sections	7 745 €



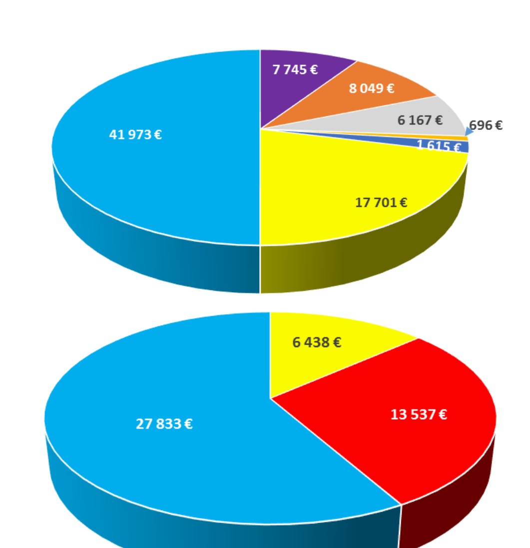
Partie investissement

Dépenses

Remboursement d'emprunts	8 049 €
Subventions d'équipement	7 745 €
Rénovation réseau	696 €
Extension du réseau	6 167 €
Évacuation eaux pluviales	1 615 €
Réaménagement de la lagune	17 701 €

Recettes

Amortissement des investissements 2012	13 537 €
Récupération TVA et affectation recette de fonctionnement 2009	27 833 €
Reprise de l'excédent 2011	6 438 €



Quelques conseils pour vivre en bonne harmonie
Arrêtés préfectoraux n° 2000/074 du 10 avril 2000—
Et des 8 mars 1974 et 11 juillet 1984

Article 7

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Article 8

Les propriétaires et responsables d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant ces animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive

Article 84

Le Règlement Sanitaire Départemental de la Loire actualisé le 31 mars 2007 précise que le brulage des déchets ménagers est interdit. Dans les déchets ménagers on prend aussi en compte les déchets verts.

Haies :

Les haies bordant les routes sont à la charge de chaque propriétaire, riverain ou locataire. L'entretien doit se faire autant de fois que nécessaire et doit être effectué dans tous les cas avant le 30 septembre.

Ordures ménagères :

Le ramassage hebdomadaire des ordures se fait le mercredi. Les poubelles doivent par conséquent être sorties au plus tôt la veille au soir et rentrées le jour même pour éviter tout désagrément.

"Rodéos" sur les parkings de la commune

Il est rappelé que les parkings de la commune, notamment celui de la salle ERA Paul Lagresle, ne sont pas des pistes de "Gymkhana". Les personnes amatrices de conduites sportives et dérapages en tous genre doivent les pratiquer sur des circuits adaptés et non en des lieux ouverts au public.

PRUDENCE
NE SOYEZ PAS CAMBRIOLABLE

Recommandations de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Roanne

- Afin d'améliorer votre sécurité, lorsque vous vous absentez, à l'occasion de voyages ou de vacances, signalez-le à un voisin de confiance et à la Brigade de Gendarmerie.
- Lorsque vous êtes absents, faites relever votre courrier et si possible faites ouvrir de temps en temps vos volets, toujours par une personne de confiance.
- Si une personne se présente, se réclamant d'une administration (EDF - France Télécom), et si sa venue n'était pas programmée, ne la faites pas entrer dans votre domicile. Appelez immédiatement la Gendarmerie. Composez le 17, c'est un numéro gratuit.

Pour les dépôts de plaintes, contacter la gendarmerie de Villerest, 650 rue de Montagny Tel : 04 77 68 16 44

SERVICES EXTERIEURS DE RATTACHEMENT

Caisse d'Allocations Familiales	51, rue Marx Dormoy – ROANNE	**0 820 25 42 10**
Caisse de Mutualité Sociale Agricole	43, av. A. Raimond – St-PRIEST-en-JAREZ	**04.77.74.73.91** **ou** **09.63.49.27.82**
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)	21, rue Jean Morel – CHARLIEU	**36 46** **ou** **www.ameli.fr**
Centre des Impôts ROANNE-EST	3, place du Champ de Foire – ROANNE	**04.77.44.01.00**
Centre Hospitalier Général de ROANNE	28, rue de Charlieu – ROANNE	**04.77.44.30.00**
Direction Départementale des Territoires 42	Pôle ADS, 22 rue Mulsant – ROANNE (urbanisme)	**04.77.23.80.63**
EDF ROANNE accueil clientèle particuliers 24h/24h	3, rue Raoul Follereau – ROANNE	**0.810.01.1000**
EDF/GDF • Urgence Sécurité gaz **• raccordement au gaz naturel** **•administrés ayant un contrat d'électricité ou de gaz naturel GDF SUEZ DolceVita** **• dépannage électricité**	*appel gratuit depuis un poste fixe* *prix d'un appel local* *appel non surtaxé* *ou*	**0.800.47 33 33** **0 810 224 000** **09 69 324 324** **www.gdfsuez-dolcevita.fr** **0.810.333.142**
FRANCE TELECOM **agence commerciale (particuliers)**	43, rue Charles de Gaulle – ROANNE	**10.14**
FRANCE TELECOM **Service après-vente (particuliers)**	43, rue Charles de Gaulle – ROANNE	**10.13**
GENDARMERIE NATIONALE	rue de Montagny – 42300 VILLEREST	**04.77.68.16.44** **ou** **17**
LYONNAISE DES EAUX (Services clients-eau potable)	15, rue Edouard Millaud – THIZY	**09.77.40.93.43** **(numéro non surtaxé)**
LYONNAISE DES EAUX (Services Urgences eau potable)	15, rue Edouard Millaud – THIZY	**0.810.844.844**
POLE EMPLOI	180, rue Clément Ader - RIORGES	**04.77.44.95.70** **ou** **3949**
POMPIERS	1, place du Docteur Thiodet – ROANNE	**18**
PREFECTURE	2, rue Charles de Gaulle – SAINT-ETIENNE	**04.77.48.48.48**
ROANNAIS AGGLOMERATION	63, rue Jean Jaurès BP 70005 42311 ROANNE Cedex	**04.77.44.29.50** **info@roannais-agglomeration.fr**
ROANNAIS AGGLOMERATION SERVICE DECHETS MENAGERS	63, rue Jean Jaurès BP 70005 42311 ROANNE Cedex www.roannais-agglomeration.fr	**0.800.17.34.50** **(gratuit depuis poste fixe)** **infodechets@roannais-agglomeration.fr**
ROANNAISE DE L'EAU (Assainissement collectif et non collectif)	63, rue Jean Jaurès CS 30215 42313 ROANNE Cedex	**04.77.68.54.31** **contact@roannaise-de-leau.fr**
S.A.M.U. 42	rue de l'Hôpital – ROANNE	**15**
SOUS-PREFECTURE	rue Joseph Déchelette – ROANNE	**04.77.23.64.64**
TRESORERIE DE ROANNE MUNICIPALE	22, rue de la Berge BP 40116 42332 ROANNE Cedex	**04.77.71.44.65**









La ligne de proximité qui permet de rejoindre Roanne et le réseau de Bus de Roannais Agglomération



Direction Roanne	Me (1/3)	Ve	Sa	Sa
Coutouvre COUTOUVRE	14:00	08:40	08:40	14:00
Coutouvre GRANDES AUGES RD57	14:03	08:43	08:43	14:03
Coutouvre CROIX SOTTON	14:05	08:45	08:45	14:05
Coutouvre JEAN DENIS	14:10	08:50	08:50	14:10
Roanne CHARLIEU	14:20	09:00	09:00	14:20
Roanne NICOLAS BENOIT	14:21	09:01	09:01	14:21
Roanne HOTEL DE VILLE	14:30	09:10	09:10	14:30
Roanne POLE ECHANGE SNCF	14:35	09:15	09:15	14:35

Direction Coutouvre	Me (1/3)	Ve	Sa
Roanne POLE ECHANGE SNCF	17:30	11:55	17:30
Roanne HOTEL DE VILLE	17:35	12:00	17:35
Roanne NICOLAS BENOIT	17:44	12:09	17:44
Roanne CHARLIEU	17:45	12:10	17:45
Coutouvre JEAN DENIS	17:55	12:20	17:55
Coutouvre LA CROIX SOTTON	17:59	12:24	17:59
Coutouvre GRANDES AUGES RD57	18:02	12:27	18:02
Coutouvre COUTOUVRE	18:05	12:30	18:05

Me (1/3) = Le 1er et 3ème Mercredi de chaque mois
Ve = Seulement le Vendredi
Sa = Seulement le Samedi
■ = Trajets sur réservation

Pour les trajets sur réservation, contacter le 04 77 727 727 au plus tard 1 heure avant le trajet.

INFORMATIONS au
04.77.727.727
www.bus-star.com

★ Les tarifs

★ ***Ticket unité 1,25€*** *vendu dans le véhicule, correspondance gratuite sur réseau Star et Til (pendant 1 h)*

★ ***Carnets de 10 tickets*** *en vente à la boutique Point City à Roanne 50, rue Jean Jaurès et chez les dépositaires de la Star*

Point City

★ Le point de vente le + proche

★ *Point City - 50, rue Jean Jaurès - Roanne*
★ *Céréa - 19, Cours de la République - Roanne*

REALISATIONS 2013

Programme voirie :

Communauté d'Agglomération : 85 700 €

Commune : 43 000 €



Salle ERA :

Box rangement : 1 200€

Parking : 9 700€

Réfection douches : 2 000€



Mur école : 3 350€



Entretien bâtiments communaux :

Fenêtres bâtiment cure : 12 000€
Chaudière Rte de Charlieu : 15 000€



La commune de COUTOUVRE récompensée

Certificats d'**É**conomie d'**É**nergie, des bons points qui rapportent.

Pour l'année 2012 le **S.I.E.L.** a déposé un dossier qui a été validé par le pôle national des C. E. E. pour les économies d'énergie réalisée par 50 collectivités adhérant au service SAGE. Deux collectivités se sont distinguées de par leur performance, il s'agit de COUTOUVRE et SAVIGNEUX. Lors du Comité Syndical de décembre 2013 à Feurs Monsieur le Maire s'est vu remettre des mains du Président du SIEL et Sénateur Bernard Fournier le prix départemental des certificats d'économie d'énergie 2013 au collectivité de moins de 2000 habitants pour les performances d'économie d'énergie réalisée à l'école publique. Ces certificats d'économie d'énergie seront revendus et permettrons de financer de nouveaux travaux.



Relais Assistantes Maternelles Parents — Du Coteau, Commelle-Vernay et du Canton de Perreux

3 rue Vauban 42120 LE COTEAU

☎ 04 77 67 56 96

ram.lecoteau@agglo-grandroanne.fr

Permanences au Relais

Lundi : 13h15-18h00

Mardi : 13h-17h00

Pour obtenir une liste ou des premières informations concernant un futur mode de garde pour votre enfant, adressez-vous directement au Relais Information accueil Petite Enfance à Roanne : 2 rue Brison 42300 ROANNE ☎ 04.26.24.92.51 riape@roannais-agglomeration.fr

Ouverture RIAPE : lundi (sur rendez-vous) 9h30 à 12h00 et 13h00 à 17h30, mardi 8h30 à 19h00, mercredi 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00, jeudi 9h00 à 17h00 et vendredi 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00.

C.C.A.S



Le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ocial est géré par un conseil d'administration présidé par le Maire de la commune. Il exerce des missions légalement définies avec un budget spécifique, alimenté par une subvention de la commune, de dons et certaines quêtes de mariages.

La commission est constituée de membres du Conseil Municipal et de trois personnes impliquées dans le village. Lors des réunions, le CCAS organise le repas des Ainés, le portage des colis de Noël mais également peut avoir à étudier les demandes des particuliers mais aussi les litiges transmis par les institutions.

Le repas est offert aux personnes de 70 ans et plus. Cette année 71 bénéficiaires, certains accompagnés de leurs invités, étaient présents autour d'un bon repas préparé par le traiteur Millet de Charlieu dans une salle bien remplie et joliment décorée pour l'occasion. Le service était assuré par 4 jeunes filles de la commune.
Merci à Anastasia, Jodie, Mallaury et Marie.
Une ambiance de fêtes de fin d'année accompagna tous les participants tout au long de cette journée.
Un grand merci encore cette année à tous les membres du CCAS pour l'organisation de cette journée et leur participation active.

Pour ceux qui ne purent assister au repas, un colis gourmand fut distribué par les membres du CCAS juste avant Noël. Cette année, 50 colis ont été portés à domicile (pour 67 bénéficiaires) et 10 en maison de retraite.

LE PORTAGE DES REPAS

L'équipe des bénévoles qui se mobilisent afin de distribuer les repas à domicile à ceux qui en ont besoin a quelque peu changée cette année. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribuées au bon fonctionnement de ce service et également les nouveaux bénévoles.

Actuellement l'équipe est constituée d'une petite vingtaine de personnes qui à tour de rôle distribuent entre 5 et 10 repas chaque jour chez des habitants de la commune. Les repas sont préparés par le personnel de cuisine de la maison de retraite.

Ce service s'adresse prioritairement aux personnes âgées dépendantes. Néanmoins il peut être accessible aux personnes étant dans l'impossibilité de se déplacer (problème de locomotion, de santé, personne isolée ayant des difficultés à se déplacer seule pour des raisons médicales ou sociales). Le bénéficiaire doit obligatoirement habiter la commune.

Le prix du repas est fixé par le Conseil d'Administration de la Maison de retraite et la distribution est entièrement gratuite car prise en charge par des bénévoles qui utilisent leur propre véhicule, à leurs frais.
En 2013, le prix d'un repas était de 6,30€.

Contact : Maison de retraite EHPAD « Les Hirondelles » Coutouvre tél: 04 77 66 22 49

Un grand merci à toutes les personnes qui donnent de leur temps aux autres et qui permettent de maintenir ce lien si important entre les générations.

TELETHON 2013

Pour la 16ème édition coutouvraise, tout au long de la journée de samedi 7 décembre, les tricoteuses étaient à l'ouvrage, les enfants pouvaient se faire maquiller et fabriquer des boules de Noël, jouer au tennis-ballon, au tennis de table…..

Les donateurs pouvaient acheter des sachets de sablés, des lumignons, des truffes en chocolat, des objets utiles et décoratifs, participer à la tombola, déguster du boudin chaud, gaufres, étancher leurs soif avec des boissons chaudes ou froides…..

Avant le repas campagnard, la fanfare donna une aubade.



A la fin du repas qui regroupa plus de cent dix personnes, Chrys Mahum, auteur-compositeur roannais et parrain du Téléthon roannais 2012, interpréta les chansons composées par lui-même et des succès de Joe Dassin et fut très applaudi.

Puis ce fut le tour du groupe musical de jeunes « Pythagore » qui donna un concert ; à noter que ce groupe de jeunes de 14 à 27 ans se produisait pour la première fois sur scène.

Le concours de belote et de scrabble se déroula l'après-midi dans une conviviale ambiance.

Une journée, à laquelle participait les associations locales, les généreux donateurs, les sponsors, les commerçants coutouvrais et un groupe de jeunes adolescents qui se sont motivés pour ce Téléthon et ont activement participés aux activités et au nettoyage de la salle.

La somme de 3 732,03 euros (somme supérieure à l'année précédente) a été remise à la coordination AFM Téléthon Loire Nord le vendredi 20 décembre 2013.





LA MAISON DE RETRAITE



EHPAD LES HIRONDELLES
Grande Rue
42460 COUTOUVRE

☎ : 04 77 66 22 49
🖷 : 04 77 66 26 20
💻 : coutouvre.mdr@wanadoo.fr

L'année 2013 à l'EHPAD « Les Hirondelles »

La réflexion sur la rénovation de l'établissement avance, en étroite collaboration avec les services du Conseil Général. C'est ainsi que, en juin, nous avons eu la visite de monsieur Bourdelle, vice-président du Conseil Général, accompagné des principaux responsables du secteur personnes âgées. Nous serons amenés dans les prochains mois à les rencontrer de nouveau pour élaborer un projet définitif, en association avec les membres du personnel, les résidents et les familles.

L'évaluation interne a été menée. Cette démarche, imposée par la règlementation, aura permis de solliciter l'avis des personnels, des résidents, des familles, des partenaires extérieurs, sur le fonctionnement de l'établissement, et de réfléchir sur les pratiques professionnelles. Un plan d'actions sera rédigé pour évoluer et progresser en termes de qualité et sécurité du service rendu aux résidents.

L'équipe d'animation s'est étoffée, avec le recrutement d'une aide-animatrice, qui partage son temps avec l'EHPAD de COUTOUVRE.

Ainsi, la continuité de ce service pourra être assurée, y compris pendant les périodes de congés.

L'établissement a eu l'opportunité d'acquérir un véhicule de 9 places équipé pour le transport de personnes à mobilité réduite. De ce fait, certains résidents peuvent participer à diverses sorties, que ce soit dans leur famille, ou pour des activités organisées par les animatrices.

L'association des bénévoles, dont le dynamisme est bien connu, s'est en outre mobilisée fortement, et a pu obtenir une subvention de 10 000 euros pour contribuer à cet achat.

Une subvention a également été accordée sur l'enveloppe cantonale de madame la conseillère générale.

Et en 2014 ?

- Une lingerie commune aux établissements de Montagny et de Coutouvre
- Une nouvelle convention tripartite, signée par le Conseil Général, l'Agence Régionale de Santé, et l'établissement, fixe les modalités de fonctionnement pour les cinq années à venir, donc jusqu'à fin 2017.
- Cette nouvelle année devrait permettre de faire avancer le projet architectural, qui prendra en compte la nécessité d'ajouter des espaces collectifs (réunions, locaux administratifs, . . .), pour que l'établissement soit plus adapté aux besoins actuels. Il faudra surtout faire en sorte que toutes les chambres deviennent individuelles, et disposent d'équipements correspondant à ce qui est dû à chacun (superficie, équipements sanitaires).

Quelques nouvelles :

Reprise depuis septembre de l'activité « aide aux devoirs » qui met en lien les enfants du village et les résidents afin de partager dans le cadre des relations intergénérationnelles, ce moment apprécié de tous, riche en sociabilité et en émotions.

Un Professeur d'Activité Physique Adapté vient soutenir l'équipe d'animation autour d'un atelier « gym douce et relaxation », un rendez-vous hebdomadaire très attendu par les résidents.

Un atelier photo-langage s'est mis en place depuis le mois d'octobre, en lien avec la psychologue.

De plus, l'équipe snozelen s'est étoffée, permettant un travail précieux autour du soin relationnel.

LES ASSOCIATIONS DE COUTOUVRE

Vie scolaire

Sou des écoles laïques	Mme BOYER Laurence lboyer71@yahoo.fr	Les Grandes Auges	04.77.87.08.44
Association d'éducation populaire	Mme ROBIN Clotilde david-clo@aliceadsl.fr	« Chemin de la Chapelle »	04.77.62.61.38
Association parents d'élèves Ecole privée	M. EXTRAT Vincent vincent.extrat@aliceadsl.fr	« Les Petites Auges »	04.77.66.29.64

Animation

ORganisation Coutouvraise d'Animations (OR.C.A.)	Mme FENOUILLET M Laure frederic.fenouillet@nordnet.fr	« Le Quillonnet » PERREUX	04.77.68.32.44
Association Familiale Rurale (AFR)	Mme LÉVITE Bernadette guy.levite@orange.fr	Route de Montagny	04.77.66.25.87
Union des Commerçants et Artisans de Coutouvre (U.C.A.C.)	Mme ROMAGNY Michelle michelleromagny-soromot@orange.fr	« La Tour de Morland »	04.77.66.23.17

Culture et loisirs

Coutouvre se souvient	M. DUBUIS Maurice maurice.dubuis@sfr.fr	« Rue du Cimetière »	04.77.66.29.40
Anciens d'A.F.N.	M. DELPUECH Robert	« Favery »	04.77.66.21.00
Association loisirs Maison de Retraite	Mme MAILLET Chantal Maillet.nours42@orange.fr	« Les Auges »	04.77.66.22.05
Club de l'amitié	M. CLEMENCIN Madeleine madeleine.clemencin@wanadoo.fr	« La Voisinée »	04.77.66.22.51
Fanfare	M. MOUCHET Marc marc.mouchet509@sfr.fr	14 rue Ruetton VOUGY	04.77.64.41.82
«Le P'tit Atelier »	M. FRESARD Patrick fresard.patrick@orange.fr	« Chemin de la Chapelle »	04.77.66.25.72
Comité permanent des classes «4 »	Mme MAILLET Chantal Maillet.nours42@orange.fr	« Les Auges »	04.77.66.22.05
Société de chasse communale	M. MONCORGE Jean-Marc	« La Varenne »	04.77.66.20.18

Sports

Union Sportive Coutouvre (U.S.C.)	M. BILLET Alexandre tellib42@hotmail.fr	« les Grande Auges »	06.07.64.81.24
Tennis Club Coutouvre	M. CHANUT Raphaël raphael.chanut@sfr.fr	« La Garde » PERREUX	04.77.66.26.77
Club Omnisport de Coutouvre (C.O.C.)	M. TIMMERMANS Cyril garagetimmermans@orange.fr	« Les Auges »	04.77.66.22.68
Amicale Boules des Auges	M. MARILLET Raymond	« Les Auges »	04.77.66.22.53

Ecole publique – Sou des écoles

Lors de la rentrée 2012-2013, les 67 élèves inscrits ont pu découvrir une école entièrement rénovée et rebaptisée pour l'occasion « **Ecole des Marronniers** ». Le mobilier dans les trois classes et dans la cantine a été totalement renouvelé. Une importante dotation en matériel pédagogique (parcours de gym pour les maternelles, matériel sportif, instruments de musique, vidéoprojecteur, chaîne hifi, ateliers de travail en anglais, géographie, français etc.) a été fournie aux enseignants.

Les aménagements extérieurs n'ont pas été oubliés. Les deux cours de récréation ont été équipées d'une table de ping-pong pour les plus grands, d'une grande table extérieure pour les maternelles ainsi que nouveaux jeux d'extérieur (ballons, trottinettes etc.).

La classe de CM2 a entamé une correspondance écrite en anglais avec des élèves polonais de la ville de Cruzyly (à l'Est de Varsovie). De nombreux courriers et cadeaux ont été échangés durant toute l'année. L'étape suivante consistera à la mise en place d'un système de visioconférence. Les élèves des deux pays européens pourront s'essayer à parler anglais « en direct » grâce à la vidéo, ce qui constitue un enjeu supplémentaire.

Grâce à des conditions de travail très privilégiées et une équipe enseignante très motivée, l'école a obtenu pas moins de **quatre récompenses** durant l'année.



Spectacle musical au théâtre de Roanne

- **Première place départementale** (pour la deuxième année consécutive) aux Championnats Académiques du jeu d'échecs organisés à Roanne.
- **Prix spécial** pour l'école ayant le plus participé au jeu du Tritout organisé par la Communauté de Communes du pays de Perreux.
- **Diplôme de bronze national** au concours de Problèmes Mathématiques : Math 'Isère.

9ème place nationale au concours Semaine de la Presse organisé par le magazine « Mon Quotidien ».

Actions pédagogiques réalisées lors de l'année 2012-2013

- Opération Nettoyons la Nature (Coutouvre) – TPS à CM2
- Exposition Ballade dans l'évolution (Roanne) – CE2 à CM2
- Spectacle musical L'alphabête (Roanne) – GS à CM2
- Musée Déchelette (Roanne) – GS à CE1
- Championnat Académique d'Echecs (Roanne) – CE1 à CM2
- Spectacle musical Morceaux en sucre (Roanne) – MS à CE1
- Visite du barrage de Villerest – CE2 à CM2
- Visite du Musée d'Art moderne (St Etienne) – GS à CM2
- Visite du Planétarium (St Etienne) – GS à CM2

…et comme chaque année :

- Cycle natation (Le Coteau) – CP à CM2
- Les gestes qui sauvent avec la Croix Rouge– CE2 à CM2
- Le permis piéton – CE2 à CM2
- Lecture avec M Raymond (Association Lire et Faire Lire)

Après les **châteaux de la Loire** en 2008, **Paris** en 2011, une nouvelle classe transplantée sera organisée en 2013-2014. Elle concernera les élèves de GS à CM2 qui partiront durant **toute une semaine sur l'île de Noirmoutier en Vendée**.

Au programme, pêche à pied, char à voile, fabrication de cerf-volants, découverte de la digue, des polders, des marais salants, observations des oiseaux de la réserve naturelle, réalisation d'aquariums etc.

Renseignements pratiques :

Directeur : Mr Bourrat CE1-CM1-CM2
Professeurs : Mme Lépinay TPS-PS-MS
Mr Anguiano GS-CP-CE2
Tel : 04 77 66 20 35 (**www.ecole-publique-coutouvre.fr)**

Accueil des enfants **dès 2 ans.**
Garderie dès 7h15 et **aide aux devoirs** jusqu'à 18h30
Gratuite de 8h00 à 8h20 et de 16h30 à 17h00
0.80€ avant 8h00 et après 17h00
Cantine : prix du repas 3€45 (traiteur Coralys-Charlieu)

Composition du bureau du **Sou des Ecoles**

Présidente : Laurence Boyer
Vice-présidente : Katya Ricetti
Secrétaire : Sophie Rivière
Secrétaire adjointe : Leslie Nevers
Trésorière : Cécile Billet-Deschelette
Trésorière adjointe : Mathilde Jacquet
A votre disposition pour tous renseignements

Dates à retenir :
Vente de brioches le samedi 17 mai 2014
Fête de l'école le samedi 21 juin 2014
Loto de l'école le dimanche 16 novembre 2014

Ecole Privée
Notre Dame de Prompt Secours

Le Bourg – 42460 Coutouvre - 04 77 66 27 86
Site internet : http://coutouvre.ecole-privee.org
Portes - ouvertes : le 1er février 2014 de 10h00 à 16h00

Dans notre école à taille humaine (24 élèves au maximum par classe), il y a 3 classes :
Pascale Duclos s'occupe des enfants de maternelle dès 2 ans, dans une belle classe toute neuve !
Stéphanie Parisot (directrice) a en charge les élèves de CP/CE
et Marielle Cheval travaille avec les élèves de CE2/CM.

L'école fonctionne en semaine de 4 jours
et l'établissement peut accueillir les élèves de 7h30 à 18h45 (25€ par mois)
garderie 1€50 et gratuite dès 8h10
cantine / repas réalisés par un traiteur 3€80
étude - aide aux devoirs / 1€80.

Les parents peuvent s'impliquer dans la vie de l'école grâce à deux associations :
l'organisme de gestion / OGEC **et** l'association des parents d'élèves / APEL.

2012, un événement : l'enregistrement d'un CD de chansons avec Marie Avez, artiste charliendine.

Les élèves de maternelle :
Une toute nouvelle classe
ensoleillée, lumineuse, spacieuse,
équipée d'un tableau interactif (Tbi*)…
Un enseignement qui s'appuie sur
la construction du nombre et de la syllabe…



Une rentrée échelonnée
Utilisation quotidienne des ordinateurs et du Tbi*
De l'anglais dès la Moyenne Section
Découverte du monde, Sport, Arts…
Un spectacle à Noël « Marie Avez »
Un spectacle en février « Trois Chardons »
Et un voyage d'une journée en fin d'année



La vie en primaire :
La classe découverte d'une semaine,
en Savoie, a rythmé et beaucoup enrichi
la vie de tous les élèves de primaire.
Vie en groupe, découverte du milieu mon-
tagnard : une autre façon d'apprendre…



Utilisation des ordinateurs et du Tbi*
Anglais Sciences Histoire Géographie
Sports (natation, rugby…)
Formation « Gestes qui sauvent » dès CE1
Un spectacle à Noël pour tous
Un spectacle en février pour les CP/CE
Un voyage d'une journée en fin d'année



Cette année, nous disons un grand merci à Claude Trouillet pour le travail réalisé pendant 37 ans
et nous lui souhaitons une longue et très belle retraite !

O.R.C.A.

Comme à son habitude le **réveillon** de la St Sylvestre a connu un beau succès. Les membres de l'ORCA recevaient les convives autour leur cocktail local le « Sara Vert », et dans une salle magnifiquement décorée. Ensuite, les invités passaient à table pour savourer le repas de fin d'année préparé par Eric Barriquand et, pendant le service Tamarah Cheima danseuse orientale enchanta le public par ses danses. Puis, la soirée débuta animée par une sono, à minuit les convives se souhaitèrent une bonne année. Tout au long de la soirée quelques petites surprises : pluie de ballons multicolores, cotillons…Tout se termina de bonne heure le matin par la soupe à l'oignon.

Fête du village : Pluie, froid et vent pour la 15ème brocante ont malheureusement dérangé les festivités. Peu de brocanteurs se sont retrouvés tôt le matin et la forte pluie les a fait remballer bien plus tôt que prévu. La fanfare a interprété quelques morceaux de musique pendant que les enfants profitaient du manège, mais le concours de vélos n'a pas pu se dérouler, la pluie ayant redoublée d'intensité en début d'après-midi. La 16ème brocante aura lieu le samedi 7 juin 2014.





LOCATION DE REMORQUE FRIGO - Renseignements au
06 99 38 77 85 ou 07 70 66 84 39

Fête de la musique : L'Organisation Coutouvraise d'Animations et les habitants du quartier de la route de Perreux des Auges ont organisé la fête. Les habitants du quartier s'étaient d'abord retrouvés autour d'un repas, avant que la fanfare ne joue des morceaux de musique pour le plaisirs des spectateurs. Les élèves de la fanfare participèrent également, en exécutant quelques morceaux. La soirée se termina au son de la musique de la sono d'Hervé membre de l'ORCA.

Fête nationale : Miracle pour l'année 2013, le temps était avec nous, la fête a pu ainsi se dérouler en extérieur. Un concours de pétanque avait été envisagé mais n'a malheureusement pas eu lieu, par manque de participants. Une petite nouveauté, en plus de la pêche aux canards, les enfants pouvaient s'amuser autour d'un stand de jeux en bois, fabriqué par Gérard, membre de l'ORCA. Puis, en soirée, rendez-vous était donné aux enfants place du bourg pour une retraite aux flambeaux et pour ceux qui le souhaitaient, un défilé avec leur vélo décoré. Accompagnés de la fanfare, ils traversèrent le village jusqu'à la salle des fêtes. Après, un concert donné, le feu d'artifice fut tiré du terrain de foot ; très apprécié du public, il connut de nombreux applaudissements et la soirée se termina tard dans la nuit sur le rythme des musiques diffusées par la sono de Thierry.

Pour terminer, tous les membres de l'ORCA vous souhaitent une très bonne année 2014 et vous attend pour ses manifestations de l'année.

A.F.R.



L'Association Familles Rurales de Coutouvre existe depuis 1947 et se veut au service de toutes les familles de la commune. Cette association a besoin de bénévoles afin de se développer et d'enrichir la vie du village.



BUREAU AFR 2013

Présidente : Bernadette LEVITE
Vice-Présidente : Leslie NEVERS
Secrétaire : Corinne DUMONT
Secrétaire Adjointe : Katya RICETTI
Trésorier : Alexandre LOUGHRAIEB
Trésorière Adjointe : Marie-Martine BRISEBRAS

FETE DES MERES 2013



SALLE DES JEUNES

La salle des jeunes est ouverte depuis 2012 aux adolescents entre 15 et 17 ans. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Corentin DUPONT (06 33 08 65 45) ou Anastasia VINDRIER (06 52 13 97 38). La responsable AFR reste Chantal MAILLET.

ATELIER THEATRE

L'Atelier-Théâtre s'est malheureusement arrêté mais Madeleine LORIMY et Dominique MILLOT continuent leurs animations à la maison de retraite pour les fêtes de Pâques et de Noël.

GYMNASTIQUE

Depuis septembre, les cours de gym toujours assurés par les mêmes animatrices ont repris Salle Paul Lagresle.

Cours du lundi et du vendredi (Madeleine LORIMY) :
- HORAIRES HIVER : de 9 H 30 à 10 H 30
- HORAIRES d'ETE : de 9 H à 10 H

Cours du mercredi soir (Zohra AMARA)
- HORAIRES (de 20h30 à 21h30)

Une cotisation de 65 euros et l'adhésion à l'AFR vous permettent de participer aux 3 séances après une période d'essai de 3 semaines.

MARCHES PEDESTRES

Deux marches sont organisées pour 2014 : une en avril (toute la journée avec repas tiré du sac) et l'autre en octobre, le dimanche après-midi. Itinéraires élaborés par Bruno BROSSE et Madeleine LORIMY que nous remercions.



LOCATION DE VAISSELLE

300 couverts sont à votre disposition (assiettes, verres, couverts, tasses, cafetières, coupelles, plateaux….) pour un prix modeste, avec tarif préférentiel pour tout adhérent AFR ou société de Coutouvre. Merci de contacter, Madeleine CLEMENCIN (04 77 66 22 51), Michelle RICHARD (04 77 66 23 71) ou Chantal DENIS (04 77 66 21 12) suffisamment tôt.

BIBLIOTHEQUE-LUDOTHEQUE



L'accès à la bibliothèque est toujours gratuit pour les moins de 12 ans. Pour les plus âgés, la carte d'adhérent à l'AFR est suffisante. Un service d'échange des ouvrages a lieu 2 fois par an.

BIBLIOTHEQUE : Les jours d'ouverture sont les mercredis de 10h30 à 11h30 et les samedis de 11h00 à 12h00.

LUDOTHEQUE : Le jour d'ouverture est le samedi de 10h00 à 11h00

PEDICURE

Une pédicure se déplace un vendredi tous les deux mois Salle LAFFAY : merci de contacter Edith DELPUECH au 04 77 66 21 00

TRANSPORT SCOLAIRE

Le trajet COUTOUVRE-ROANNE est assuré par les transports BIERCE.

Trajet le matin et deux en fin d'après-midi (17 H et 18 H).

Le transport est également accessible à toute personne du village moyennant 1.50 euros le trajet si place disponible contactez Chantal MAILLET au 04 77 66 22 05

DIVERS

Vous pouvez consulter la liste Baby-Sitting et la liste des personnes travaillant avec les chèques emplois service auprès de la mairie.

U.C.A.C.

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2013

Animations 2013 :

- La foire exposition a eu lieu le dimanche 14 avril. La salle polyvalente n'était pas assez grande pour accueillir tous les exposants (bijoux-objets créatifs et de déco, ferronnerie d'art, vidéos, numérisations films, vêtements, stands artisans du bâtiment, électroménager, produits du terroir, chocolats, viennoiserie sans oublier les vins du Beaujolais, les légumes et vins de la Drôme). Des stands bijoux, massage ont pris place à l'extérieur à côté des voitures, tracteurs agricoles et structures gonflables pour divertir les enfants. Des ateliers coiffure, maquillage et onglerie se sont déroulés tout au long de la journée. Claire VAN-KINH était présente pour dédicacer ses livres du terroir 'La Louise'. Présent cette année encore, le verrier PHILIBERT (meilleur ouvrier de France) a élaboré plusieurs de créations en verre soufflé. Andouillettes et jambon à la broche ont été servis par les bénévoles de l'UCAC.



Une vocation est née

- Rendez-vous le dimanche 6 Avril 2014 pour la prochaine foire artisanale.
- L'UCAC a été mis à l'honneur dans la revue « ROANNE ECO » du mois d'octobre pour son dynamisme « l'union fait la force » dans les unions commerciales.
- La semaine commerciale « A 2 pas » du 2 au 12 octobre, opération parrainée par la CCI du Roannais qui a pour but de valoriser le commerce de proximité s'est terminée par un pot au feu servi le samedi 12 octobre à une centaine de convives par les bénévoles de l'UCAC au Bar des Sports dans une chaleureuse ambiance.
- La quinzaine de Noël du 14 au 31 décembre : Tombola à l'appui = des bons « escapades gourmandes » à gagner chez les commerçants et artisans participant à l'opération.

Nos clients gagnants 2013 :

Aymeric MARTIN – Sylvie GIRARDET – Lucienne MATTHIAS – M.-Françoise GRIMOUX – Didier BOUBON – Franck GOUTTARD – Claudette GRANGER – Jérémy ST LAGER – Annie MOULIN – Roger CHOPELIN – Danielle MICHAUDON – Joseph GARDET – Jean Marie BONNEFOND – Françoise NOAILLY – David PROST – Adrien GIRARDET – Frédéric BERNARD

Tous les membres de l'UCAC vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2014 et vous remercient de la confiance que vous leur accordez.



Grande affluence à la foire-exposition



Foire exposition avec la Fanfare

COUTOUVRE SE SOUVIENT

Le soleil est clément quand nos 24 amis Texans arrivent à COUTOUVRE.
Mots d'accueil de Maurice DUBUIS, de Monsieur le Maire .Temps de prière devant la tombe de Mgr C-M DUBUIS.
L'Eucharistie est concélébrée par les pères MALELEL, Henri CHRISTOPHE, le Révèrent John RYBOLT et le diacre André MONTIBERT; à l'orgue Mr Joseph COLIN. Remise de tableaux

Salle des fêtes pour le repas dans la détente. Découverte de la malle de voyage de Mgr DUBUIS et signature du livre d'or. Merci à L'Association CSS, à M-F Brosse, Monsieur VILLALTA, le père Didier RODRIGUEZ (RCF), et Monsieur Thierry BRESSY pour la traduction. Nous nous quittons le cœur empli de joie.

Les bénévoles de CSS ont laissé en partie, leur préoccupation familiale pour œuvrer à la fin de la restauration de l'intérieure de la Chapelle N-D de Prompt Secours. C'était le projet important du Président d'Honneur Pierre MILLOT.

Nos amis se sont attelés au colmatage des fissures, puis aux peintures à plusieurs mains.
À l'ombre des arbres, une foule nombreuse assistait à la messe de l'Assomption célébrée par le père Augustin MALELEL. Après cette belle cérémonie, l'association CSS a invité les fidèles à un apéritif.

Dimanche 24-11-2013, L'Association CSS reçoit : la deuxième journée de l'exposition du Patrimoine Local. Les membres des Associations et les auteurs écrivains ont installé des panneaux où se détachent des textes explicatifs, des photos judicieusement choisies ; des tables garnies d'objets divers : livres, maquettes. Les visiteurs arrivent entre amis, en famille curieux pour une balade entre les stands.
Repas tiré du sac dans une ambiance bien sympathique.

Nous nous quittons dans une fraîcheur plus qu'automnale avec ces trois mots : rencontre, échanges et partage,
Merci à tous les participants, à tous les visiteurs, à tous les bénévoles.

F.N.A.C.A

Le 14 août 2013, Pierre Millot nous a quittés après avoir longuement lutté contre sa maladie. Son comportement exemplaire, sa foi, sa dignité nous interpellent tous. Merci Pierre pour ce courage, cette espérance que tu as su faire passer. A ton épouse, tes enfants et tous les tiens, nous tenons à leur apporter notre total soutien et nos sentiments amicaux les plus sincères.

Le dimanche 17 mars, nous avons remis la Croix du Combattant à nos amis : Berrigot André, Lespinasse Louis, Marchand Jean Claude, Richard Aimé.

Marie-France Brosse, pour raisons personnelles, a souhaité mettre un terme à sa fonction de secrétaire de notre Comité. Merci Marie-France pour tous les services que tu nous rends.

Compte rendu de nos manifestations 2013 :

La messe à la grotte et le concours de pétanque ont été annulés en raison du mauvais temps. Par contre notre marche chez Georges Bourg, notre repas et les diverses cérémonies ont été parfaitement réussis. Notre voyage le 4 juillet à Antraigues sur Volane, le pays de Jean Ferrat fut une grande réussite, il restera pour nous tous un grand moment d'émotions et de souvenirs.

Concernant nos futures manifestations, nous avons souhaité nous réunir avec 2 associations coutouvraises, qui sont Coutouvre se souvient et Amicale Boules des Auges, nous en reparlerons.

La quête du Souvenir Français a rapporté la somme de 134,60 €. Merci aux généreux habitants de Coutouvre.





<u>Nos manifestations prévues en 2014</u> :
dimanche 16 mars : célébration 19 mars
dimanche 4 mai : célébration 8 mai
dimanche 25 mai : messe à la grotte
dimanche 15 juin : marche à Tesche chez le président
jeudi 10 juillet : voyage
samedi 6 septembre : concours de pétanque
samedi 18 octobre : repas
dimanche 9 novembre : célébration 11 novembre
samedi 22 novembre : assemblée générale.

ASSOCIATION LOISIRS EHPAD "LES HIRONDELLES"

Quelques petits changements au cours de cette année 2013 à l'association. L'équipe des bénévoles s'est étoffée : seize personnes travaillent en collaboration avec l'animatrice. L'animatrice Céline Donjon a suspendu pendant quelques mois son travail dans l'attente d'un heureux événement et est remplacée par Nelly Pralus.



De nombreuses activités ont lieu au cours de la semaine : jeux, goûters, bricolage, décoration, pâtisseries, cuisine, jardinage...... activités avec des jeunes, visite des élèves de l'école Notre Dame de Prompt Secours et les anniversaires sont fêtés chaque mois.
Des temps forts avec les journées «Ensemble en famille», «Coup de cœur» «repas champêtre», la participation à la fête des classes en 3 et au Téléthon.
Et cette année 2013 a vu l'acquisition d'un véhicule adapté au handicap afin de sortir plus aisément les résidents : médiathèque, cinéma, restaurant, visite de lieux anciens...
Pour financer l'achat de ce véhicule certes d'occasion mais d'un montant non négligeable de 35 000 euros, l'association a fait appel à différentes personnes et organismes afin d'obtenir des subventions.

Après deux réponses négatives minant un peu le moral des bénévoles mais qui ne firent pas sombrer le projet, le Conseil Général de La Loire participa en versant une subvention de 300 euros et le mercredi18 décembre, la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche, banque coopérative, est venue remettre un chèque de 10 000 euros. Cette subvention mécénat dans le cadre de l'engagement sociétal de la Caisse d'Épargne a été remise par Nicole Roffat, présidente de la Société Locale d'Épargne Roanne Brison, André Dussud, administrateur, Olivier Charasse, chargé d'affaires économie sociale en présence de Jacques Boyer, directeur de l'E. H. P. A. D., Michel Noailly, maire et président de la commission administrative, les membres de l'association loisirs et quelques membres du personnel.

Deux dossiers, afin de compléter le financement de ce véhicule, sont en cours pour obtenir des subventions auprès de la caisse de retraite APICIL et la Fondation de France.



Prochains rendez-vous de Association Loisirs

- Repas "ensemble en famille" 9 mars
- Journée "Coup de coeur" 26 avril
- Repas champêtre 5 juillet
- Sortie restaurant 12 septembre

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié cette année, (hormis une nouvelle inscription) n'a toujours pas remonté ses effectifs. Le décès d'un de ses membres Monsieur Georges pour qui le club présente ses condoléances à la famille, a bien sur attristé tout le monde.

Malgré les moments de joie, la maladie et les accidents nous ont privés de certains membres que nous espérons bientôt les retrouver ; nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Suite à l'assemblée générale du 15 janvier, Monsieur Roger Durillon, Président pendant 12 années, et Madame Aimée Gauthier, Trésorière pendant 13 années, ont désiré ne pas reconduire leur fonction. Les membres du club les remercient pour toutes ses années de dévouement.

Le 22 janvier, un nouveau bureau a été formé. Présidents d'honneur : Camille Dupéron et Roger Durillon. Présidente Madeleine Clémencin, Vice-président Maurice Legrand. Trésorière Eliane Gardet, Trésorière adjointe Jannette Pralus. Secrétaire : Nicole Nivart, Secrétaire adjointe Renée Aubordier. Les autres membres du conseil d'administration : Jeanine Barriquand, Claudette Pontille, Christiane Valorge, Joseph Brosse, Maurice Dubuis, Noëlle Lombard. Commissaire aux comptes : Pierre Valorge.



De nombreuses manifestations ont été organisées au cours de cette année 2013 : Loto interne, Dégustation de bugnes pour le mardi gras, le concours de belote qui a rencontré un très grand succès avec beaucoup de participants, pique-nique et son après-midi détente, un repas au restaurant du Viaduc de St-Symphorien où nous avons dégusté de délicieuses cuisses de grenouilles, sortie d'une journée au château de Drée et ses jardins à la française, visite du musée de la ligne de démarcation à Génelard en Saône et Loire.

Le repas annuel d'octobre a réuni comme chaque année une grande partie des adhérents, et Monsieur le Maire Michel Noailly nous a honorés de sa présence. L'après-midi, une animatrice nous a chanté quelques chansons, et de nombreuses personnes l'ont accompagnée avec des airs du temps passé. Ce fut une joie pour tous d'entendre les chansons d'autrefois.



N'ayant pas réussi à réunir suffisamment d'inscriptions pour le voyage prévu à Amiens et ses alentours, le club a dû annuler cette sortie, nous présentons nos excuses aux personnes qui s'étaient inscrites.
Nous vous donnons rendez-vous en 2014, le lieu du séjour n'ayant pas encore été décidé, nous en discuterons lors de l'assemblée générale de janvier.

Nous vous rappelons que le club serait heureux d'accueillir de nouveaux adhérents, que vous soyez fervents de belote, scrabble ou autres, un mardi tous les quinze jours. Nous nous retrouvons tous pour partager ces moments de détente et de loisirs, avec une collation pour le gouter.

Nous présentons nos meilleurs vœux à tous les Coutouvrais et Coutouvraises.

FANFARE

Un Orchestre Symphonique dans notre village !

Un des faits marquants de cette année 2013 restera la venue de l'Orchestre symphonique MUSICA de Saint-Étienne.

Les quatre mouvements de la Symphonie du Nouveau Monde ont entre autre retenti dans notre église au son des violons, de la contrebasse, des timbales et bien d'autres instruments encore.

Une magnifique soirée qui a fait l'unanimité auprès d'un public captivé et impressionné par la précision d'un tel ensemble et par le charisme du chef d'orchestre. Et une nouvelle «victoire» pour notre Fanfare, qui est toujours à la recherche de projets originaux et divertissants pour satisfaire un large public et pour lui permettre de découvrir des univers musicaux variés.

MERCI bien sûr au public pour sa fidélité et ses applaudissements nourris, remarqués et appréciés.

2013...encore des changements !

Le premier changement (et pas des moindres) celui d'un des piliers de notre société : notre directeur.

Christian NOAILLY succède à Serge GIRADET qui après 26 années de direction a décidé de passer le relais ou plutôt la baguette. 26 années de direction et de dévouement pour notre Fanfare...on pourrait presque parler d'un exploit ! Alors encore une fois BRAVO et MERCI Serge.

Christian jusqu'alors directeur adjoint, et donc déjà initié depuis plusieurs années, reprend cette fonction et lourde tâche. Nous tenons tous à l'encourager.

Des changements ensuite dans le bureau avec des nouvelles recrues et quelques remaniements :

Président : Marc MOUCHET
Vice-président : Denis CHARTIER
Directeur : Christian NOAILLY
Directeur adjoint : Serge GIRARDET
Trésorier : Jacky NOAILLY

Trésorier adjoint : Bruno BROSSE
Secrétaire : Catherine RAQUIN
Secrétaire adjoint : Guillaume ALEX
Responsable tenues : Sylvie DONJON

Membres : Matthieu FOUILLANT Rodolphe GIRARDET - Daniel TIMMERMANS
Gestion des cours : Cécile BILLET-DESCHELETTE

Le reste de 2013 «en bref» :

- Encore une soirée musicale fort sympathique à l'occasion de notre gala annuel lors duquel nous avons eu le plaisir de recevoir la société musicale de Varennes sur Allier.

- Notre patronne Sainte Cécile, à l'honneur comme chaque année le premier dimanche de décembre et l'occasion de récompenser pour leur présence sur les rangs, différents membres de notre société :



Médaille de bronze pour 20 ans de présence :
Julie CHARTIER, Marlène TIMMERMANS et Camille DELETRE.
Médaille d'argent pour 30 ans de présence : Jacky NOAILLY
Médaille vétéran : François ALEX avec 43 ans de présence et Jean Paul MONTIBERT avec 54 ans de présence.
Et enfin une médaille toute particulière et rare pour Joseph MILLOT qui du haut de ses 81 ans s'est vu remettre la Grande médaille vétéran pour 63 années de présence.

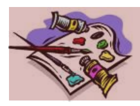
L'occasion aussi d'accueillir officiellement sur les rangs : Laurine DUMONT à la clarinette et Mathis MOTTET au saxophone alto.

- Notre école de musique maintient son rythme de croisière avec 30 élèves. Nous avons réalisé un investissement important pour nos futurs petits musiciens : l'achat de 7 instruments d'étude. Une première pour notre Fanfare qui a fait le choix ces dernières années, d'initier à l'instrument les élèves dès leur plus jeune âge.

- Carnet Rose : Alban TIMMERMANS et Félix CHARTIER

- Carnet Blanc : Myriam et Thierry MANGIN

- Décès : Pierre MILLOT. Après 55 années de présence au sein de notre Fanfare «Pierrot» comme nous l'appelions tous a quitté notre grande famille. Nous garderons de lui l'image de cette passion, de ce courage, de cette disponibilité, qui l'ont animé pendant toutes ces années. Il fait partie c'est sûr des quelques personnes qui ont incontestablement marqué notre société.



" Le p'tit atelier "

Pour cette quatorzième exposition, dans une salle des fêtes accueillante, fleurie et décorée, nos nombreux visiteurs ont pu admirer peintures et porcelaines réalisées par nos artistes. Merci encore à notre invité d'honneur, Pierre SABOT (« RESA ») de Mably pour ses magnifiques aquarelles, et sa participation active au cours de ces deux journées.



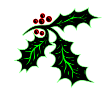


Pas moins de dix-sept peintres ont participé cette année au prix de la municipalité, dont le thème retenu était « la danse », apportant une bonne émulation au sein du groupe.

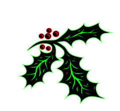
C'est ***Danièle BARTHOLLET***, qui a reçu ce prix des mains de Monsieur ***NOAILLY***, pour son tableau intitulé « Légèreté ».

Le prix du public a été attribué à ***Sylvie BOUQUIN***, pour son tableau « Arbre en noir et blanc ».

Merci à tous ceux qui nous ont apporté leur aide précieuse pour l'organisation de notre manifestation, et en particulier, aux sponsors qui nous ont accordé toute leur confiance.
Tous les peintres se sont remis au travail pour vous présenter notre quinzième expo, qui se déroulera sur trois jours, pour la pentecôte, les 7, 8 et 9 juin 2014.



Tous les sociétaires du p'tit atelier vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014



Classes en 3

Le début des festivités a commencé le 9 février avec la traditionnelle sauterie des classes. Puis, le samedi 31 août, c'est sous un beau soleil que s'est déroulé le défilé des classes en 3 avec pour thème "Les dessins animés."
Le défilé est parti en fin de matinée de la maison de retraite.
Les bébés de l'année ouvraient le cortège, puis les 10 ans sur le thème d'Alice aux pays des merveilles.
Suivaient les 80 et 90 ans, certains à pieds, d'autres en voiture.
Le 70 et les 60 ans représentaient les 3 petits cochons.
Les 50 ans sur le thème de Tintin ne s'envolèrent pas pour la lune mais restèrent bien à Coutouvre pour notre plus grand plaisir.





Les 40 ans, nos daltons, étaient recherchés. Une récompense était même offerte pour leur capture.

Les 30 ans schtroumpfement déguisés, essayaient d'échapper à Gargamel.

Les 20 ans nous ont ramenés en enfance avec les Teletubbies.

Enfin, les 18 ans en bébés et les 19 ans en cantonniers fermaient la marche.

Le cortège se termina à la salle ERA "Paul Lagresle" où un apéritif était offert à tous.

Un grand nombre de conscrits se retrouvèrent autour d'un excellent repas servi pas le traiteur des Canaux. Un karaoké anima le repas. La soirée se termina tard dans la nuit au son de Sono "Équinoxe".

Tous les conscrits remercient les classes en 4 pour leur aide et nous leur souhaitons une bonne année de festivités.

Un grand merci aux membres du bureau et à tous les personnes qui ont participé au bon fonctionnement de ces manifestations.

Les classes en 3 vous présentent tous leurs meilleurs vœux

U.S. Coutouvre

Juin 2013. Une saison se termine.

Les 107 licenciés du club répartis en 9 équipes (2 équipes féminines, 1 équipe masculine, 1 équipe vétérans, 18 babys U7, 2 équipes U9, 1 équipe U11, et 2 équipes U13, sans oublier une entente avec Perreux) auront ramené victoires, défaites, rires et souvenirs à l'USC.



Pour la première fois, une équipe jeune de l'USC (les benjamins) a porté les couleurs du club au plus haut niveau départemental.

La saison s'étant clôturée le 6 juillet par la, dorénavant, fameuse « journée détente ». Au programme, circuits VTT et marche, concours de pétanque, tournoi de basket (qui laissera quelques séquelles) ; la journée se terminant par un barbecue géant.

Après quelques semaines de repos bien méritées pendant l'été, une nouvelle répartition des 109 licenciés (pour cette nouvelle saison 2013-2014) s'instaura.

Les nouvelles vocations s'initient au basket grâce à Gérard Auclair et Marie Laure Billet et ont pu s'exercer lors d'un plateau baby à St Jean St Maurice.

Les U9F sont entraînées et coatchées par Virginie Perez et Christophe Forestier.

Les U9M s'entraînent grâce à Eric Deschelette et Cédric Lagresle prend le relais pour les matchs.

Les U11F progressent également grâce aux conseils avisés d'Eric et sont guidées pendant les matchs par William Plasse.

Les U11M sont entraînés et coatchés par David Selles.

Les U13F s'enrichissent des précieux conseils de Pierre Vacher et sont coatchées par Nicolas Hallary.

Les U15M sont entraînés et coatchés par le « talentueux » Alexandre Auclair, alias Denrée.

Les féminines, qui ne forment plus qu'une seule équipe, puisque la 1 et la 2 ont fusionné après une longue délibération, sont entraînées et coatchées par Christian Sotton.

Enfin les masculins s'entraînent avec les vétérans et sont coatchés par Cyril Mondière.

Merci à tous pour le temps passé, les conseils donnés, leur rigueur et leur persévérance !

Un grand merci aussi à Michel Millot qui mène d'un coup sifflet de maître les matchs officiels sur lesquels il est désigné.

Cette année fut ponctuée par la soirée du club qui a eu lieu le samedi 9 novembre. Comme à leurs habitudes, les membres du bureau avaient orchestré cette soirée qui avait pour thème, l'Italie. Au menu, pizza et desserts italiens.

Un grand coup de chapeau à tous pour cette soirée très réussie.

Puis 2013 s'est clôturée par l'arbre de Noël, le vendredi 20 décembre. Le père Noël a offert quelques cadeaux à tous les jeunes basketteurs du club, alors que leurs parents dégustaient huîtres et boudin arrosés du verre de l'amitié.



Les membres du bureau ainsi que tous les basketteurs vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette année 2014.

Dates à retenir :

- Sortie ski : février 2014 (date à confirmer)
- Dimanche 13 avril 2014 : plateau Baby à Coutouvre
- Assemblée générale : vendredi 20 juin 2014
- Journée détente : samedi 5 juillet 2014
- Repas dansant : samedi 8 novembre 2014

Tennis Club

La saison 2013 a débuté de fort belle manière avec le bon comportement, en championnat de la Loire par équipes 3° série, des +35 ans qui ont terminé seconds de la poule A. Bravo à David Auclair, Gérald Lacharnay, Christophe Ratigny et au président Raphaël Chanut qui ont remporté 4 victoires (Le Coteau, Charlieu 2, Pouilly-sous-Charlieu et Saint Denis de Cabanne) pour une seule défaite à Matel 2.
Félicitations à Raphaël Chanut, président du TCC depuis 2005, qui a reçu à la Maison des sports de Saint Etienne, la médaille de bronze de la Fédération Française de Tennis pour tous les services rendus à son sport.
Au printemps, le TCC s'est vu contraint de déclarer forfait général pour le championnat de la Loire par équipes séniors, suite à un manque d'effectifs dû à des blessures et des indisponibilités ponctuelles. Pour la saison à venir, une entente avec le Tennis-Club du Coteau est à l'étude et prête à aboutir.
Durant les vacances de février, le club a organisé un stage d'initiation sur trois jours. Quatorze jeunes ont été ravis de participer à ce stage dirigé par le trésorier Christophe Ratigny. Parents et enfants étant demandeurs, un nouveau stage a été organisé, avec succès, à la fin des vacances d'été. A la rentrée en octobre, ce ne sont pas moins de vingt jeunes qui sont inscrits à l'école de tennis et qui suivent avec assiduité, chaque lundi et mardi de 17h à 19h les cours de Laurence Cordier.
Le rituel tournoi du 14 juillet a connu une bonne participation, avec la présence de plusieurs titulaires de la carte-été. En sénior, comme l'an passé, Christophe Ratigny s'est imposé face à David Auclair. Il remporte définitivement le trophée avec trois victoires consécutives (2011.2012.2013). La finale « jeunes » opposait Robin Fenouillet à David Clémencin. C'est finalement Robin qui l'a emporté 5/3 5/2 au terme d'une rencontre âprement disputée. Après la remise des prix et du trophée aux finalistes, le tirage au sort des grilles a été effectué. Le club a ensuite offert l'apéritif et le barbecue pour clore cette conviviale soirée tennistique.



C'est le dimanche 26 janvier 2014 que le club organisera son 21° concours de belote...en espérant une bonne participation, ainsi qu'une bonne coopération des familles pour l'opération « grilles » qui sera renouvelée en juin.
2014 est donc parti sur de bonnes bases, avec des effectifs en hausse. Quand paraîtra ce bulletin, il sera encore temps de devenir membre du TCC. Pour cela, il suffira de contacter Raphaël Chanut au 06.85.72.93.31 ou raphael.chanut@sfr.fr

Amicale Boules des Auges

L'amicale boules a son siège au Bar des Sports à l'entrée du village.
La Lyonnaise est un sport mais avant tout un moment de convivialité, d'adresse et de détente.
Dès les beaux jours vous pouvez nous retrouver les mercredis après-midi pour venir partager ces bons moments, mais aussi le vendredi à partir de 19h00 avec les plus jeunes.
Mais la société de boules ne s'arrête pas là, c'est aussi :
- des concours entre sociétaires tout au long de l'année,
- un tête à tête sur rendez-vous (le but d'honneur),
- un concours vétérans
- un concours 3 et 4ème division
- un inter-société qui rassemble Perreux, Pradines, Commelle et Coutouvre.
- un concours en souvenir de Bernard Thomassery
- un concours en souvenir de Léon Chapon qui a été annulé faute de participants.

C'est l'occasion, de remercier tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à maintenir la bonne santé de notre société et qui ont organisé toutes ces différentes manifestations.
Nous espérons un moment ou à un autre de l'année 2014, que vous nous rejoindrez afin d'essayer la lyonnaise avec nous.
En attendant, nous vous souhaitons que cette nouvelle année vous apporte santé, joie, bonne humeur et tout ce que vous souhaitez mais surtout n'hésitez pas : venez nous voir.

C.O.C.

Pour la saison 2013-2014, le COC compte un effectif de 20 seniors. L'équipe est dirigée par Armand Jacquet, ancien joueur et entraîneur du club de 1977 à 1986.

Depuis quelques saisons, le groupe progresse et l'ambiance au sein de l'équipe reste excellente, c'est donc logiquement que nous revoyons nos objectifs sportifs à la hausse.

Les entraînements se déroulent le mardi et vendredi soir de 19h30 à 21h30, et les matchs de championnat ont lieu le dimanche à 15h à domicile.



Les membres du bureau :

Président :	TIMMERMANS Cyril.
Vice-président :	MALATIER Emmanuel.
Secrétaire :	ROCHE David.
Trésorière :	GARDET Laury.

Les manifestations du club :

- La tournée des calendriers le dernier week-end de novembre. Nous remercions les sponsors pour leur fidèle participation et l'accueil chaleureux des Coutouvrais lors cette journée de distribution.
- La journée détente le 14 juin.

Du côté du FC Est Roannais, l'école de football poursuit son développement, et l'effectif compte désormais 140 joueurs, qui forment 14 équipes. Nous remercions les nombreux éducateurs pour leur travail quotidien de qualité.

Vous pouvez suivre la vie du club et ses résultats grâce aux sites cocoutouvre.footeo.com pour les séniors, et FCEstRoannais.fr pour les jeunes.

Si vous ou votre enfant êtes intéressé pour pratiquer le football, Mr Timmermans Cyril au 06-75-87-21-54 (COC) et Mr Rolland Guillaume au 06-23-74-44-69 (FCER) se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations.

Enfin les joueurs et dirigeants du C.O.C. vous souhaitent une excellente année 2014.



Calendrier des manifestations 2014

Janvier		
Dimanche	26	Concours de Belote Tennis Club

Février		
Dimanche	2	Concours de Belote Fanfare
Samedi	22	Sauterie Classes en "4"

Mars		
Dimanche	9	Repas Association Loisirs EHPAD
Samedi	22	Choucroute École Privée

Avril		
Dimanche	6	Foire exposition UCAC
Dimanche	13	Plateau basket USC
Samedi	26	Journée coup de cœur Association Loisirs EHPAD
Dimanche	27	Marche de Printemps AFR

Mai		
Samedi	17	Gala Fanfare
Samedi	24	Fête des mères
Dimanche	25	Messe à la Grotte

Juin		
Samedi	7	Fête patronale ORCA
Samedi Dimanche Lundi	7 8 9	Expo peintures Le P'tit Atelier
Samedi	14	Journée détente Foot COC
Dimanche	15	Marche à Tesche FNACA
Vendredi	20	Fête de la musique
Samedi	21	Kermesse École publique
Dimanche	29	Kermesse École privée

Juillet		
Samedi	5	Journée basket U.S.C.
Jeudi	10	Voyage FNACA
Dimanche	13	Fête Nationale
Lundi	14	Tournoi Tennis Club

Août		
Jeudi	28	Concours boules vétérans Sté de Boules
Samedi	30	Fête des Classes en "4"

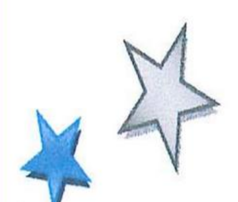
Septembre		
Samedi	6	Concours pétanque FNACA

Octobre		
Samedi	4	Soirée Fanfare
Dimanche	12	Marche d'automne AFR
Samedi	18	Repas FNACA

Novembre		
Samedi	8	Repas dansant USC Basket
Samedi	15	Repas des anciens CCAS
Dimanche	16	Loto École Publique
Dimanche	30	Coutouvre se souvient

Décembre		
Samedi	6	Téléthon AFR
Dimanche	7	Ste Cécile Fanfare
Mercredi	31	Réveillon ORCA

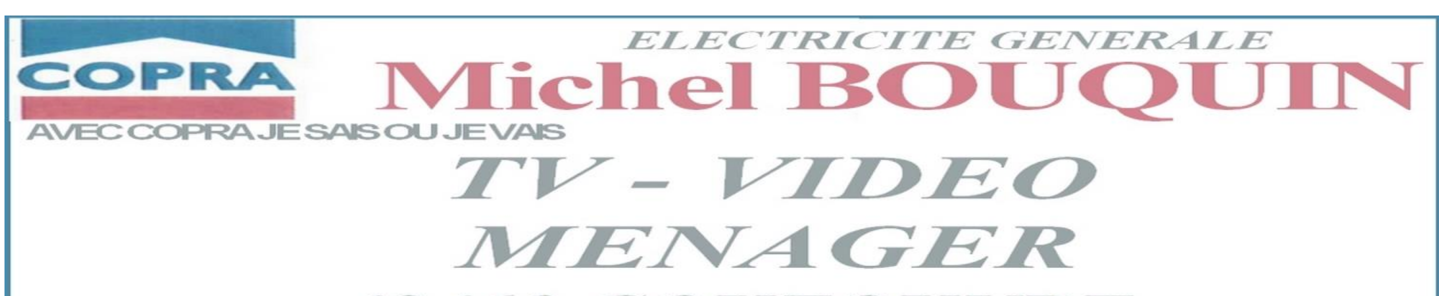

Electricité Générale
Dépannage
Maintenance Industrielle
Câblage






JPM
Jean-Paul Mondière


JEAN-LOUIS SCHERRER
SCHERRER



Grâce à la générosité des sponsors figurant dans les pages de ce bulletin,
nous pouvons **vous offrir ce bulletin.**
Merci de penser à eux lors de vos prochains achats.

SPONSORS LOCAUX		SPONSORS EXTERIEURS	
ANDRE Yannick	page 4	BOUQUIN MURARD	page 55
ART CREATION METAL (PEREZ Julien)	page 4	BURNICHON Stéphane EURL	page 57
AU BONHEUR DES ANCIENNES	page 18	DEMONT Jean-Yves	page 25
BAR DES SPORTS "Chez Raymond"	page 32	DEVEAUX S.A.	page 54
Barraud Pointu Menuiserie	page 2	FG NET	page 3
BJ COUVERTURE (BARNAY-JEANNOT)	page 3	GIRARD Roger	page 1
BOUQUIN Michel	page 56	LACOTE Hervé	page 25
DENIS Alain	page 4	MFR "le Roseil"	page 8
HED	page 53	MILLET Traiteur	page 55
HULIS ELECTRICITE (JACQUET Cyprien)	page 32	NP CONSEIL	page 4
JPM	page 52	REALITES	page 18
J-NIGHT SONO (BARRAUD Jordan)	page 3	RIVOLIER Bernard	page 42
KLEER SERVICES (LAROCHETTE Gilles)	page 1	SANGLAR LESPINASSE	page 42
LA FERME DU GOUTTET	page 8	THEVENET Philippe	page 3
LA GRANGE (M. et Mme Marc PRALUS)	page 1	VERVAS METAL	page 10
LE PETIT COUTOUVRAIS Alimentation	page 17		
LOMBARD SARL	page 4		
PEREZ André, carreleur	page 1		
POYET Sté Nouvelle	page 15		
PRALUS Agnès et Denis	page 3		
PRALUS SARL	page 52		
SELLES David	page 52		
SONO EQUINOXE (POINTU Thierry)	page 52		
SOROMOT	page 55		
STYLISS COIFFURE (VEILLARD Éléonore)	page 17		
THELY Sylvain Menuiserie	page 53		
THORAL Louis	page 11		
TIMMERMANS Garage	page 1		
SAG VIGILEC	page 21		

LISTE DES CONSCRITS

0 ans
BOUACHBA Clémence
BREARD Clémence
BREARD Nina
FARGETTON Lucas
TIMMERMANS Alban

10 ans
AUCLAIR Jade
BRUN Quentin
CHARBON Tom
DELAYE Nathan
DUCARRE Sandy
EXTRAT Maëlyne
FENOUILLET Robin
GRAVILLON Alyson
LAGRESLE Romane
MEILLAND Célia
MICHAUD Mathilde
RIVIÈRE Lucas

20 ans
DUBOIS Amandine
DUPONT Aurélien
GARDET Laury
LESPINASSE Julie

30 ans
ALEX Cécile
BILLET Amandine
CELLIER Jérôme
MONTIBERT Thérèse
NEVERS Julien
NEVERS Leslie
RICETTI Katya
RICETTI Mickael
SERVAJEAN Aurélie
TIMMERMANS Lorette
VERCHERE Cyril
VERCHERE Delphine

40 ans
EXTRAT Vincent
FERLET Yannick
LOMBARD Laurent
PIOT Gérald

50 ans
CLEMENCIN Bernard
DENIS Chantal
LESPINASSE Françoise
LOMBARD Sylviane
MONTER Thierry
PRALUS Marc
VINDRIER Florence

60 ans
MONDIERE Monique
MONTIBERT Odile

70 ans
BROSSE Joseph

80 ans
BARRIQUAND Jeanine
DUBREUIL Georges
DURON Adélie
GROLLIER Monique
LOMBARD Roger
MILLOT Joseph
THELY Robert


Classes en "3"